

La "taxe olympique"

"Un projet de loi injuste"

— Drapeau



Jean Drapeau

MONTREAL (PC) — Selon le maire Jean Drapeau, le projet de loi 82, destiné à forcer la ville de Montréal à acquitter sa part de \$214 millions de la dette olympique, est "absolument

mauvais, extrêmement dangereux, suprêmement injuste et très lourd de conséquences".

Dans une lettre au ministre des Affaires municipales, M. Guy Tardif, M. Drapeau ajoute

qu'il est inutile que la métropole soit représentée à la commission parlementaire qui étudiera le projet de loi: "Ce serait donc tout à fait naïf de notre part de croire que notre présence en commission parlementaire pourrait changer la décision du gouvernement."

Qualifiant de charlatanerie cynique la conception administrative en vertu de laquelle on croit guérir le Québec en passant le carcan à Montréal, le maire Drapeau estime que les amendements à la charte de la ville, contenus dans le projet, sont injustifiables, car ils ne sont pas urgents et devraient faire l'objet d'étude dans le projet d'amendement à la charte.

Hier soir, le maire a néanmoins promis qu'il ferait tout en son pouvoir pour "soulager les contribuables montréalais". On sait qu'aux termes de la loi 82, la taxe qui sera fixée par la commission municipale, pour rembourser l'emprunt qu'elle fera au nom de la ville de Montréal, sera une taxe spéciale nettement identifiée comme "taxe olympique". Pour les affaires ordinaires, rien n'empêche la ville d'alléger le fardeau fiscal ordinaire des Montréalais.

L'argument du maire de Montréal au chapitre du financement olympique est que la tenue des Jeux a profité directement et indirectement à tous les Québécois et que le gouvernement du Québec a retiré des revenus sous diverses formes (impôts, prestations, taxes) à propos desquels Montréal n'a jamais demandé de partage.

"Pourquoi après coup le gouvernement conserverait-il à lui seul les centaines de millions de dollars encaissés, demande-t-il, et imposerait-il aux seuls Montréalais le paiement de \$214 millions et les charges financières qui en découlent? En vertu de quel principe de justice, déclare encore le maire, un gouvernement associé à une entreprise peut-il garder les bénéfices sans partager les coûts?"

Montréal indispensable

M. Drapeau plaide l'indispensabilité de Montréal pour la saine économie générale de tout le Québec et fait valoir que la décision que vient de prendre le nouveau gouvernement soulève des motifs d'inquiétude au chapitre de l'interdépendance du Québec et de sa

métropole et le maillage serré de leurs institutions qui doivent "se développer, dit-il, sans contrainte de cloisonnement".

Au sujet des amendements à la charte, M. Drapeau a reconnu comme valable la seule mesure visant à répartir les taxes selon les catégories de contribuables. Pour le reste, il a critiqué surtout le fait qu'on place ces amendements dans une loi spéciale alors que normalement on devrait les étudier, en collaboration en préparant le projet de loi d'amendements à la charte de la ville.

D'autre part, le maire est opposé à l'obligation de choisir le plus bas soumissionnaire lors de l'adjudication des contrats et il a dit que cette obligation, créée par le projet de loi, pourrait avoir des conséquences néfastes pour les Montréalais. Quant à l'approbation du ministre pour les emprunts de la ville, le maire a simplement dit que c'était en fait la commission municipale qui se trouvait en tutelle puisque auparavant c'était elle qui devait approuver les projets d'emprunts.

A propos de ces amendements, le maire écrit que plusieurs sont blessants sans raison et injurieux sans motif.

EN BREF

Majorité aléatoire

Suite à la dernière élection, il est intéressant d'analyser les différentes majorités obtenues par les députés. Ainsi, on peut constater que pour les uns, quelques dizaines de voix seulement les séparent de leur plus près adversaire, alors que pour d'autres, plus de 10,000 votes leur a assuré une avance plus que confortable.

En page A 7

Succès financier

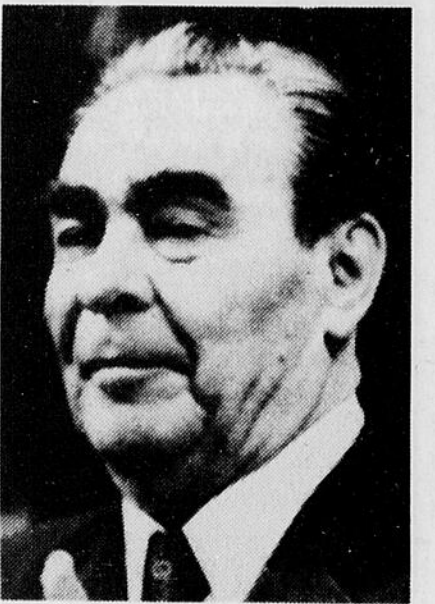
La dernière campagne électorale a été un succès financier pour le PQ qui retirera un remboursement du président des élections dans quelque 100 comtés.

En page A 8

Libération de Boukovski

L'écrivain soviétique dissident, Vladimir Boukovski, promet de donner toute son énergie à la cause des prisonniers soviétiques. Il rencontra la presse hier à Zurich.

En page A 11



Léonid Brejnev

Honneur à Brejnev

Le secrétaire général du PCUS a reçu hier, une seconde décoration, soit une sixième médaille de l'Ordre de Lénine et une épée d'honneur pour sa grande contribution à la construction socialiste et à la lutte pour la paix dans le monde.

En page B 10

SPORTS

Hockey

Les Saguenéens de Chicoutimi méritent une victoire de 7-4 face aux Remparts de Québec.

En page B 1

Surprise

Le National de La Baie cause une certaine surprise alors qu'il dispose des Aiglons d'Alma dans la Ligue junior régionale de hockey.

En page B 2

Football

Les Steelers de Pittsburgh et les Rams de Los Angeles éliminent leurs rivaux et passent à la finale de leur conférence respective.

En page B 4

SOMMAIRE

— Annonces classées	B 7-B 8
— Bandes dessinées	B 9
— Bridge	B 8
— Cinéma	A 10
— Décès	B 8-B 9
— Finance	B 6
— Horoscope	B 9
— Mots croisés	B 11
— Patron	B 9
— Sports	B 1 à B 5
— Télévision	A 10

LE QUOTIDIEN

DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN

CHIBOUGAMAU—COTE-NORD

4e année No 68

Lundi 20 décembre 1976

24 pages 25 cents

UHF-58 pour 600 auditeurs

Des anglophones choyés

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le président du Mouvement national des Québécois, MNQ, Me Alain Généreux, de Joliette, a réitéré en fin de semaine, le blâme qu'avait porté son organisme à l'endroit de la politique de Radio-Canada d'accorder la priorité au développement du réseau anglais, plutôt qu'à celui du réseau français, au Québec.

Mis au courant de la mise en ondes, aujourd'hui, du réseau anglais de télévision au Saguenay, Me Alain Généreux a dit que cette décision est absolument injustifiable. "Elle ne correspond strictement pas aux réalités culturelles de la région."

La région du Saguenay-Lac-Saint-Jean, on le sait, est desservie par le poste CKRS-TV, mais n'a pas la retransmission directe de toutes les émissions du réseau français de Radio-Canada. Par contre, les auditeurs ont le service de la radio AM, de même que le service FM, anglais, de Radio-Canada. Le récent BBM a indiqué, la semaine dernière, que la cote d'écoute de ce dernier réseau était de 600 auditeurs.

Le président du MNQ signale que les francophones composent 97,4 pour cent de la population globale de la région et n'ont pas le réseau français, mais que les 2,6 pour cent d'anglophones auront toutes les émissions anglaises de Radio-Canada.

Cette situation découle du programme accéléré de rayonnement de Radio-Canada qui vise à desservir 500 habitants ou plus, privés de télévision ou de radio dans l'une ou l'autre des deux langues nationales.

Me Alain Généreux est songeur devant ce programme disant qu'il y a une accélération rapide de l'implantation de stations anglaises au Québec.

Il constate cependant que l'on donne ordinairement priorité à l'établissement des stations anglaises dans les régions du Québec, sans pour autant améliorer la qualité du réseau français.

Le président du MNQ a cité le cas de la Gaspésie où, même si le réseau français est présent, les nouvelles de cette région proviennent de

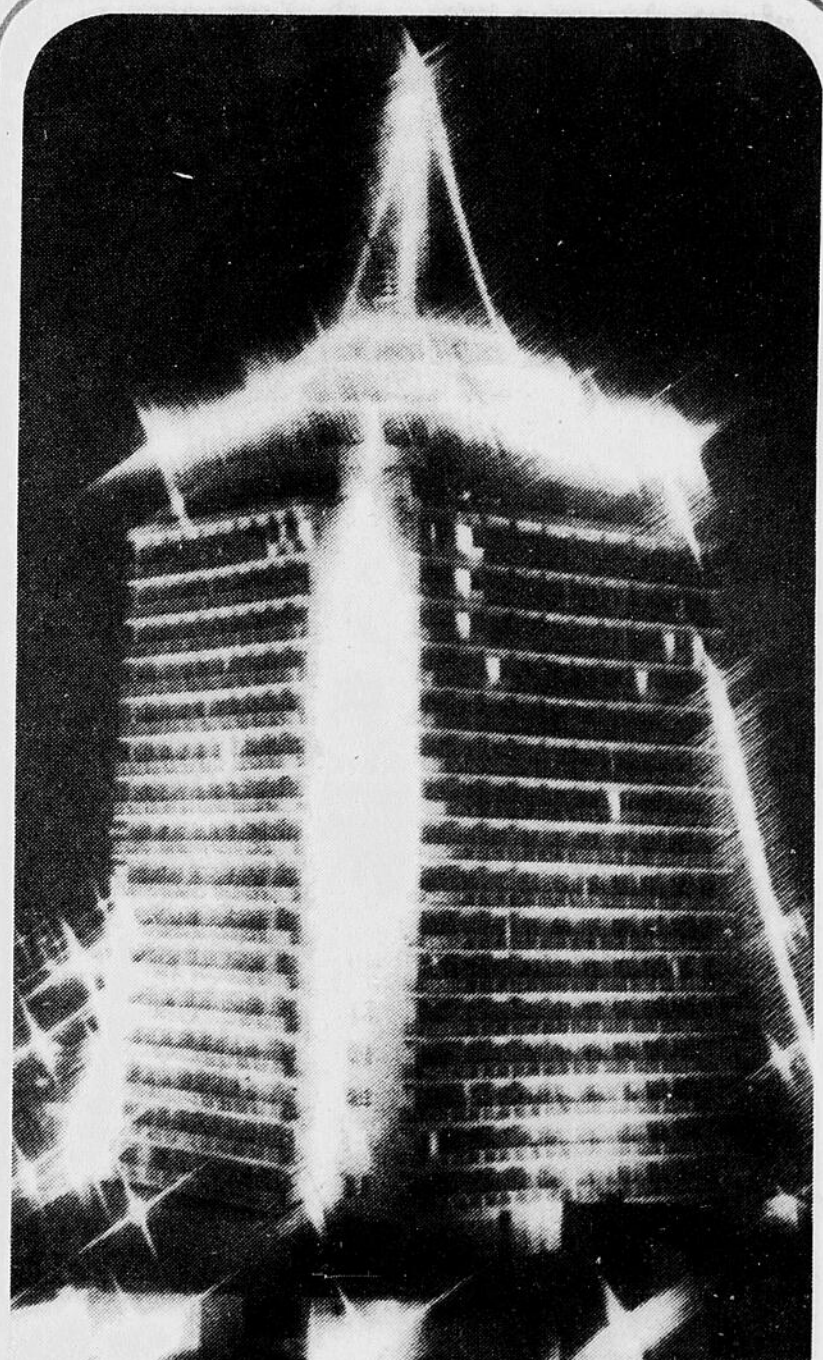
Moncton et sont, par conséquent, "jouées" au second plan.

La SNQ régionale

Le président de la Société nationale des Québécois du Saguenay-Lac-Saint-Jean, M. Lucien Bergeron, constate, pour sa part qu'encore une fois certaines personnes du Saguenay-Lac-Saint-Jean se satisfont du peu de cas que l'on fait en ce qui concerne la demande maintes fois répétée par la SNQ à savoir que Radio-Canada implante dans la région un service français complet de la Société d'Etat.

"Plutôt que d'accéder à cette demande de doter les 98 pour cent de francophones de la région, la Société d'Etat inaugure officiellement à grand renfort de publicité son antenne UHF-58, qui va permettre aux résidents du Haut-Saguenay de synchroniser les émissions diffusées par le réseau anglais de Radio-Canada."

Le président de la SNQ déplore qu'encore une fois la population francophone est sacrifiée au profit d'une infime minorité.



FEERIE — Les 22 étages d'un édifice moderne de Bangkok brillent de mille feux. On pourrait croire que c'est en raison de la fête de la Nativité que l'hôtel Dusit Thani respendit ainsi dans la nuit. Il n'en est rien. Des hommes d'affaires thaïlandais ont décidé, récemment, de célébrer à leur manière, le 49e anniversaire du roi Bhumipol Adulyadej.

Le RCM et la loi 82

Les Montréalais sont victimes

MONTREAL (PC) — Bien qu'il soit d'accord sur certains aspects marginaux du projet de loi 82 obligeant la ville de Montréal à contracter un emprunt de \$214 millions pour payer une partie de la dette olympique, le Rassemblement des citoyens de Montréal RCM estime que la loi 82 est injustifiable car elle fait porter injustement sur les dos des Montréalais le

fardeau fiscal olympique.

"La décision du gouvernement du Québec ne rend pas justice aux Montréalais, a déclaré hier M. Kenneth George, président du RCM. Les Montréalais ne sont pas les auteurs mais les victimes de "crime anti-social" du siècle. Seuls l'administration Drapeau-Niding et ceux qui ont profité sans honte de cette extravagance doivent payer les dettes".

Le RCM est revenu sur sa suggestion de faire payer aux corporations cette dette de \$214 millions à même leurs profits.

Présentement au Québec, la taxe sur les profits des corporations est de 11 pour cent et le RCM propose qu'elle soit haussée à 12 durant les cinq prochaines années, ce qui comblerait ce nouveau fardeau de \$214 millions.

17 déc. 1976
PERFECTA
6/36
GROS LOT
 \$135,798
 APP. JEUDI

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE			
6	7	26	29
6 SUR 6	1	\$245,984.90	
5 SUR 6	47	\$1,814.20	
4 SUR 6	1,982	\$119.50	
5 SUR 6+	0	\$56,845.50	

NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +

2

\$986.901

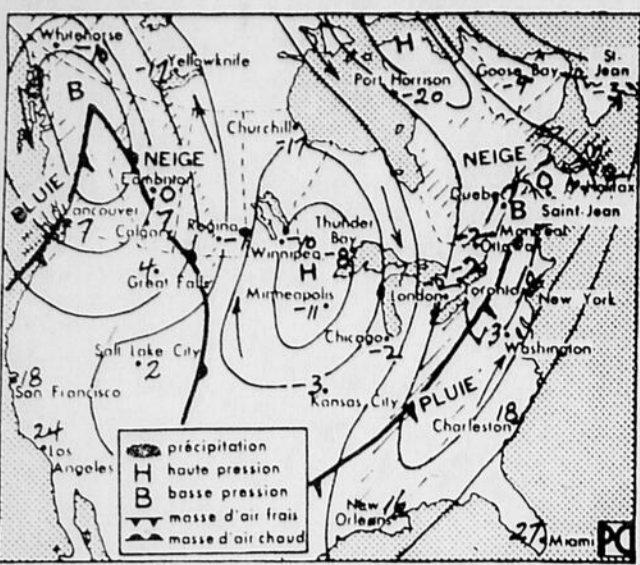
Mini-loto

NO	SÉRIE	NUMÉRO	PRIX
1 ^{er}	35	60752	\$50,000
2 ^e	20	60878	\$50,000
3 ^e	23	37907	\$50,000
4 ^e	16	41502	\$50,000

TIRAGE: 638ième
 VENDREDI 17 déc. 76

39		
Séries émises: 90 000 chacune		
GAGNANTS POSSIBLES	NUMÉROS SANS SÉRIE	PRIX
	60752	
	60878	\$1,000
152	37907	
	41502	
13,884	752 878	\$25
	907 502	

METEO



PREVISIONS

MONTREAL (PC) — Prévisions émises par Environnement Canada à 21h30 dimanche, pour la journée de lundi, et un aperçu pour la journée de mardi.

Montréal, Outaouais: neige, vents modérés, près de 10 centimètres de neige d'ici lundi soir, maximum près de moins 5; aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux, plus froid.

Abitibi, Chibougamau, Haute-Mauricie du nord-ouest: neige, accumulation totale de moins de 5 centimètres, vents modérés, maximum près de moins 15; aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux, froid.

Haute-Mauricie du sud-est, Pontiac-Témiscamingue, Laurentides: accumulation totale de près de 15 centimètres de neige, maximum près de moins 8; aperçu pour mardi: ensoleillé avec passages nuageux, froid.

Cantons de l'Est: accumulation totale de près de 10 centimètres de neige, vents modérés l'après-midi, maximum près de moins 4; aperçu pour mardi: dégagement.

Québec, Trois-Rivières: accumulation totale de près de 15 centimètres de neige, vents modérés l'après-midi, maximum près de moins 8; aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies.

Lac St-Jean: accumulation totale de près de 10 centimètres de neige, vents modérés l'après-midi, maximum de moins 15; aperçu pour mardi: nuageux avec éclaircies.

DANS LE MONDE

	Min.	Max.
Saskatoon	-18	-12
Regina	-19	-13
Winnipeg	-13	-13
Churchill	-26	-25
Subdury	-14	-5
Toronto	-3	6
Ottawa	-17	-8
Montréal	-18	-9
Québec	-19	-11
Fredericton	-15	-9
Moncton	-7	-10
Halifax	-10	-5
Charlottetown	-13	-9
Saint-Jean, T.-N.	-4	-3
Chicago	3	12
Detroit	-2	10
Boston	-7	3
New York	-2	6
Washington	-1	10
Jacksonville	6	24

MAREES

SEPT-ILES — La marée sera haute à 00h15 (2m.3) et basse à 06h10 (.3m). Elle sera à nouveau haute à 12h40 (3m.3) et basse à 19h20 (.1m).

PORT-ALFRED — La marée sera haute à 01h30 (5m.1) et basse à 07h40 (.5m). Elle sera à nouveau haute à 13h50 (6m.1) et basse à 20h30 (.0m).

CHICOUTIMI — La marée sera haute à 01h55 (4m.4) et basse à 08h45 (.5m). Elle sera à nouveau haute à 14h05 (5m.5) et basse à 21h45 (.1m).

LE QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN 316, AV. LABRECQUE, CHICOUTIMI

Fondé le 1er octobre 1973, édité et imprimé par

LE PROGRES DU SAGUENAY LIMITEE
316, Avenue Labrecque
Chicoutimi, P.Q.
Tel. 545-4480

Président du conseil d'administration et éditeur:
Jean-Guy FAUCHER

Président-directeur général:
Gaston VACHON

Directeur de la rédaction:
Denis TREMBLAY

Redacteur en chef éditorialiste:
Bertrand TREMBLAY

Directeur de l'information:
Bertrand GENEST

Chef des nouvelles:
Claude COTE

Aime et les environs
662-7829
St-Felicien et les environs
679-3832
Sans frais interurbains
Abonnement et
Service à domicile
545-4664
Petites annonces classées
545-4695

Chief de pupitre
Charles-J. GAUVIN
Directeur des ventes
Paul BERGERON
Directeur de la publicité
Jean TREMBLAY
Directeur mise en marché
Jean BELAND
Directeur du tirage
Jean-Louis LAVOIE

Le QUOTIDIEN DU SAGUENAY-LAC-SAINT-JEAN est membre de la Presse Canadienne, qui transmet également une sélection des meilleures informations des agences France-Presse, Associated Press et Reuters et de COWPA (Canadian Daily Newspaper Association). Seule la Presse Canadienne est autorisée à reproduire les textes de Le Quotidien du Saguenay-Lac-Saint-Jean.



Dépôt légal
Bibliothèque Nationale
du Québec
Coursier de la
deuxième classe (No 3213)

Employés de Roberval-Saguenay

Fortin soutient que l'Alcan n'a pas de politique de négociation

par Gilles Paradis

CHICOUTIMI — Le président du Syndicat des employés de chemin de fer Roberval-Saguenay, M. Laurier Fortin, a qualifié de menteur le vice-président de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan Ltée, M. François Sénécal-Tremblay, quand il dit que l'Alcan n'avait jamais garanti à ses travailleurs de leur donner le maximum permis par la loi anti-inflation.

Se référant à un cahier spécial du journal Le Lingot, et intitulé "Négociations '76, l'offre finale de l'Alcan", M. Laurier Fortin cite qu'en page 5 de ce cahier, publié à travers toute la région, il est dit: "Considé-

rant le facteur de redressement de la loi anti-inflation s'appliquant dans le cas des employés de la SECAL, la présente offre salariale atteint le maximum permis par la loi".

Le leader syndical a affirmé, hier, que l'Alcan n'a pas de politique de négociation, se contentant d'imposer la soumission. "Elle dépose ses offres sans négocier et impose ses offres à ses travailleurs", dit-il.

Précisant que la compagnie en est rendue au lock-out, à Roberval-Saguenay, M. Laurier Fortin a mis le vice-président de l'Alcan au défi de prouver le contraire. "Si ce n'est pas un lock-out, a-t-il

lancé, qu'il rappelle les employés au travail. Ils sont prêts à revenir."

Entre-temps, M. Laurier Fortin doit se présenter à Shawinigan, ce matin, pour une rencontre avec le négociateur de la compagnie, M. Pierre Lemire. "C'est une rencontre préliminaire avant la négociation qui doit reprendre au cours de l'après-midi."

Fête des enfants

Les travailleurs en grève de Roberval-Saguenay ont réservé la fin de semaine aux enfants, fêtant la Noël pour ceux du secteur Saguenay, samedi, et pour ceux du secteur Lac-Saint-Jean, dimanche.

Le président du syndicat a dit que plus de 125 enfants avaient assisté à ces fêtes, où des cadeaux ont été remis pour les jeunes de 12 ans et moins.

"Le moral des employés en lock-out est excellent, a commenté le président du Syndicat, et toutes les tactiques de la compagnie pour les démolir n'ont aucun effet."

Parlant des dissidents, M. Laurier Fortin a dit que trois d'entre eux avaient été promus contremaîtres, la semaine dernière et que les deux principaux leaders, ne se gênaient pas pour traverser les lignes de piquetage pour rencontrer les représentants de la compagnie.

L'interprétation de la cie Alcan: une grève et non pas un lock-out

JONQUIERE — La compagnie Alcan a tenu à préciser, en fin de semaine, que la situation qui prévaut à la compagnie de chemin de fer Roberval-Saguenay, ne peut pas être interprétée comme un lock-out. Selon l'Alcan, les employés sont en grève.

Dans un communiqué émis en fin de semaine, la compagnie fait part qu'en vertu du Code du Travail et de la jurispru-

dence québécoise en matière de relations de travail, un lock-out est le refus par l'employeur de fournir du travail à ses employés, mais non de les reprendre au travail alors qu'une grève est en cours et qu'il n'y a pas eu de signature d'une convention collective de travail.

"Une fois une grève déclenchée, un vote de retour au travail auquel

l'employeur ne donne pas suite ne change pas la nature de cette grève en lock-out", suggère la compagnie.

La compagnie rappelle, dans son communiqué de presse, qu'à la suite d'un vote pris dans la nuit de lundi, le 29 novembre, les employés de Roberval-Saguenay se sont prononcés en faveur de la grève et que, dès le lendemain, les

travailleurs établissaient des piquets de grève devant les installations de la compagnie.

"Le 3 décembre, dit la compagnie, ce groupe de syndiqués affiliés à la CSN prenaient un vote d'acceptation des offres patronales pour le modifier par la suite en un vote de retour au travail, tout en rejetant les propositions de la compagnie."

Culture amérindienne

Le Collège Manitou ferme ses portes

MONTREAL (PC) — Le Collège Manitou, une expérience d'enseignement aux Amérindiens unique au Canada, ferme ses portes aujourd'hui.

Le CEGEP indien, situé sur l'ancienne base militaire de La Macaza, à une centaine de milles au nord de Montréal, aura vécu trois ans et demi.

Dédié à la cause de la culture amérindienne et à la prise en

charge des Indiens par eux-mêmes, le collège n'a pas reçu l'appui des représentants des principaux intéressés.

Dans un communiqué émis hier, l'Association des Indiens du Québec déclare que les conseils de bande, au cours des dernières années, ont réalisé que les bénéfices découlant du collège n'ont pas satisfait leurs priorités au niveau de la bande, et qu'ils ne sont plus dis-

posés à dépenser de fortes sommes prises à même leurs budgets culturels pour le soutenir.

"La priorité et le concept du contrôle de l'éducation indienne, déclare l'AIQ, n'ont pas été réalisés au cours des trois ans et demi d'opération du Collège Manitou. Et plusieurs bandes considèrent que le principe de contrôle indien serait réalisé plus rapidement sur les territoires des réserves."

A Dolbeau

Un programme de rénovation urbaine échelonné sur une période de 3 ans

DOLBEAU — "Le programme de la rénovation urbaine à Dolbeau sera de \$5 à \$6 millions de dollars sur une période de 3 ans et les ententes devraient se signer en janvier."

Cette précision a été apportée aux journalistes, en fin de semaine, par M. Henri-Paul Brassard, président de la Commission de la rénovation urbaine.

Après avoir fait un tour d'horizon sur le travail effectué par la commission depuis sa fondation, M. Brassard devait faire remarquer que la participation de la municipalité sera très faible à cause de sa situation difficile. Elle pourrait se situer à environ \$30,000 au lieu de \$300,000.

Selon le président, ce programme devrait débiter en avril mais ne comprendrait pas le commercial. Le conseil municipal décidera quelle zone sera affectée soit de la 2e ou 3e avenue jusqu'à la 8e avenue, quant aux infrastructures, dégagement de terrains et rénovation de quartiers. Il a mentionné que toutes les possibilités seront offertes aux citoyens. En effet, un propriétaire pourra obtenir 50 p.c. de subvention et dépendant de ses revenus et

charges de famille cela peut se rendre à 90 p.c.

M. Brassard a notamment déclaré que ce programme s'autofinance et qu'il créera 90 nouveaux logements. "Je ne vois pas pourquoi, a-t-il dit, on devrait payer \$67,000 en génie pour le boulevard Vézina qui n'est pas encore fait. Nous le paierons en temps et lieu."

Concernant le vol d'environ \$50,000, il ajoutait qu'il peut se comptabiliser en recevable et ne pas pénaliser la population une seconde fois. Il précise en outre, que l'enquête a démontré qu'en 1975, la ville était à 18 p.c. d'endettement et qu'elle était éligible pour une subvention d'équilibre budgétaire. "Le conseil n'a

pas fait ce qu'il devait faire, a-t-il déclaré. Si la loi existe pour un, pourquoi n'existe-t-elle pas pour d'autres?"

Suite à sa visite, il y a quelques jours, chez le nouveau ministre des Affaires municipales, le conseiller Brassard a dit qu'il avait demandé de gérer la situation financière tant qu'on ne connaît pas le véritable déficit qu'il a situé aux environs de \$1.5 à \$1.6 million, à la fin de 1976. Il a prétendu qu'on peut aller chercher des subventions du gouvernement, qu'on peut diminuer ce déficit et emprunter pour le dossier.

TVC

Un télégramme à M. O'Neil

par Guy Bouchard

SAINT-FELICIEN — Réunis en assemblée spéciale le 11 décembre dernier dans la capitale, les délégués des six régions représentant les 26 télévisions communautaires au Québec, ont étudié l'avant-projet de la nouvelle réglementation en câblodistribution au Québec, et ont alors convenu unanimement que cet avant-projet risquait fort de leur être défavorable, à moins que n'y soient modifiées et éclaircies certaines parties.

Aussi, vient de faire savoir le coordonnateur du comité provisoire pour le regroupement des TVC du Québec, M. Christian Talbot, "vis-à-vis l'importance que revêt pour elles cet avant-projet, les TVC viennent de faire parvenir un télégramme au nouveau ministre des Communications, M. Louis O'Neil, lui demandant de prolonger jusqu'au 15 février 77, la période de consultation devant se terminer le 31 décembre prochain." Ce délai, a expliqué M. Talbot, devrait permettre aux TVC d'étudier davantage ledit règlement et de lui apporter certaines contre-propositions pertinentes.

Entre autres, a-t-il poursuivi, les télévisions communautaires exigent plus de précision concernant l'utilisation du canal communautaire, la participation financière du câblodistributeur versus la TVC, et la responsabilité légale du contenu des émissions communautaires.

Une réalité qui n'est pas acceptée

Après 6 ans d'existence au Québec, la télévision communautaire est une réalité qui n'est toujours pas acceptée, affirme M. Talbot, un des doyens en la matière, puisqu'il est à la TVC de Saint-Félicien depuis sa fondation en 1970.

Or, il semble bien qu'il ne soit pas le seul à le penser et à en être lassé. En effet, souligne-t-il, les délégués de la rencontre du 11 décembre dernier ont pris conscience de leur situation commune quant à l'incertitude de leur survie en tant que TVC, et ont laissé entendre qu'à l'issue de la nouvelle réglementation, "surtout si elle s'avère aussi imprécise que son avant-projet", de préciser M. Talbot, ils pourraient bien mettre un terme aux efforts qu'ils ont déployés jusqu'ici pour doter leur communauté respective de ce médium populaire.

Néanmoins, d'ajouter le coordonnateur du regroupement des TVC, en plus d'espérer que le ministre répondra favorablement à notre demande, nous espérons pouvoir le rencontrer personnellement pour lui expliquer notre point de vue sur la question.

Finalement, M. Talbot a avisé qu'une deuxième rencontre du regroupement des TVC au Québec aura lieu le 20 janvier prochain.

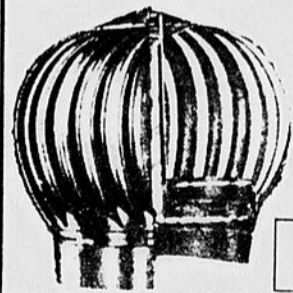
MAISON DE LA SEMAINE

un toit pour vous
Venez voir nos maisons,
cela ne vous engage à rien.



Desbiens & Bouchard INC.
200 des Erables, Ville de La Baie, tél.: 544-6821

ETES-VOUS TANNES?



- D'AVOIR VOS FENETRES EMBUEES PAR L'HUMIDITE.
- D'ESSUYER VOS MURS PARCE QUE L'EAU COULE A CAUSE DE L'HUMIDITE.
- DE VOIR POURRIR VOTRE MAISON DE JOUR EN JOUR.
- DE GASPILLER VOTRE CHALEUR.

Faites installer un ventilateur à gravité, sur le toit de votre maison. Estimation gratuite - résultat garanti.

Le chauffage MODERNE
D'ARVIDA Inc

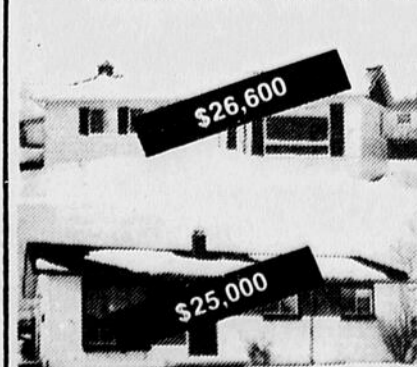
201 Lasalle Arvida 548-8275
P. JUR INFORMATION SANS OBLIGATION
NOM.....
ADRESSE.....
VILLE.....TEL.....

TEMOINS RECHERCHES

Toutes personnes ayant été témoins de l'accident de deux vannes de Gérard Nolin Transport et Clarke Routier Transport, accident qui a dégénéré en incendie des deux vannes et du restaurant Casse-Croûte, boul. Talbot, Latarrière, vendredi p.m., le 10 décembre 1976, sont priées de communiquer par téléphone, frais virés dans les plus brefs délais avec:

ERNEST CIMON
Dubuc & Dufour Inc.
31 ouest, Racine, CHICOUTIMI
Téls: 549-1963, le jour
549-6679, le soir

Maisons de la semaine



145, Thibault, Chicoutimi-Nord, bungalow avec un bel intérieur, 3 chambres, salon, cuisine, terrain clôturé, bien aménagé, et mur de pierres. Possession immédiate.

121, rue Fabre, Chicoutimi-Nord, sous-sol demi-fini, terrassement fini au complet avec foyer et remise extérieure.

LES IMMEUBLES J.-A. BELLEY Enr.
54, RACINE EST, CHICOUTIMI TEL.: 543-0795
Samuel Desbiens, asst.: 549-8482 Jérôme Côté, asst.: 549-9255.

Les commissaires prennent conscience de leur devoir d'assurer une éducation chrétienne

par Serge Cloutier

ALMA — Des décisions concrètes pourraient bien être prises dans chacune des commissions scolaires locales du Saguenay-Lac-St-Jean dans un avenir rapproché, pour assurer aux élèves du cours élémentaire un enseignement religieux et une éducation chrétienne de qualité.

Les commissaires d'école prennent conscience plus que jamais maintenant du droit, du pouvoir réel qu'ils ont de décréter des mesures concrètes ayant pour but de donner cet enseignement, assurant ainsi aux écoles élémentaires leur caractère foncièrement catholique.

Session d'étude

La semaine dernière l'Association des commissions scolaires de la région réunissait ses membres pour les faire réfléchir sur un document, produit par la Fédération des commissions scolaires, document publié à la suite du

récent congrès provincial, et qui origine d'une enquête menée dans l'enseignement du Québec sur la situation de cet enseignement religieux à l'élémentaire.

Notons à ce sujet que le document est le fruit d'une vaste consultation en deux étapes, et que la région du Saguenay-Lac-St-Jean a servi de laboratoire de premier rang, avec deux autres régions du Québec.

Les commissaires ont donc étudié ensemble le document de travail, et assisté d'un professionnel de la fédération, M. Louis Jamin, et d'un spécialiste de la région, de l'Office diocésain d'éducation chrétienne, M. Jean-Noël Gagné, ils ont réfléchi sur les moyens à prendre pour exercer ce pouvoir qui leur est dévolu d'assurer l'enseignement religieux aux élèves.

Sensibilisation

L'ACS entend poursuivre sa campagne de sensibilisation auprès des commissaires, et a confié à un commissaire par organisme local, la

tâche de suivre ce dossier de près. Vers la fin de janvier, on prendra connaissance en groupe des décisions précises qui ont été prises dans chacune des commissions scolaires du territoire. Et ces décisions pourraient être parentes avec les recommandations du document de la fédération sur ce sujet.

On suggère aux commissions scolaires d'adopter des politiques écrites relatives à l'enseignement religieux et à l'engagement des maîtres; d'améliorer la politique de perfectionnement des professeurs; d'informer les enseignants et les parents sur l'enseignement religieux; d'inciter les parents à prendre leurs responsabilités à ce chapitre; de retenir même les services de conseillers en enseignement religieux et en éducation chrétienne, ce que certaines commissions scolaires ont déjà fait; de prévoir les budgets nécessaires pour assurer cet enseignement; de collaborer avec le milieu universitaire, diocésain et pa-

roissial pour dispenser un meilleur service encore aux élèves.

Les dispenses

Notons que si les règlements du ministère de l'Éducation prévoient qu'on doit donner l'enseignement religieux

dans les écoles, ils prévoient aussi que des enseignants peuvent être dispensés de le donner à l'élémentaire, et que les parents peuvent demander que leurs enfants ne suivent pas ces cours. Or, dans l'enquête de la FCSCQ, on

note que très peu de demandes de dispense ont été enregistrées l'an dernier au Québec: chez les enseignants, 61 demandes seulement (sur 54 commissions scolaires), ce qui est beaucoup moins qu'on s'attendait. Mais on s'attend à ce

que ce nombre augmente. Chez les enfants, 521 demandes sur 300.000 élèves (dans 54 commissions), ce qui est considéré aussi comme peu élevé.

Et rappelons qu'une étude globale de la situation de l'enseignement

religieux au secondaire a débuté cette semaine, que la région compte parmi celles qui commencent le travail d'analyse, et que les commissions scolaires auront aussi à se pencher sur cette question avant longtemps.

Le sapin naturel et traditionnel a un concurrent sérieux en l'arbre artificiel

par Denise Pelletier

Ce "roi des forêts" qu'est le sapin de Noël n'a souvent de nos jours jamais mis le nez dehors: de plus en plus, on va le chercher dans un grand magasin, tout fait, tout prêt, on choisit sa taille, de un à sept pieds, sa couleur, vert, blanc, doré. Tout ce qu'on a à faire, rendu chez-soi, c'est de le sortir de sa boîte et de lui déplier les branches, avant de le décorer.

Et, tenez-vous bien, voici la nouveauté de cette année: il se vend des arbres tout décorés,

avec des boules, des lumières et des guirlandes!

Le marché du sapin et du pin artificiels est en nette progression, de nous dire M. Lévis Doré, surveillant des achats dans un grand magasin de Chicoutimi. Déjà, ils se font rares, les arbres artificiels; la plupart ont été vendus.

Cette popularité croissante de l'arbre de Noël artificiel est peut-être due à la difficulté de plus en plus grande de se procurer un sapin naturel. A moins de posséder un terrain où pousser des sapins conve-

nant à cet usage, ou de connaître quelqu'un possédant un tel terrain, si l'on souhaite couper soi-même un arbre, il faut défier la loi.

En effet, ceux qui coupent des sapins ou tout autre arbre sur un terrain public ou privé peuvent encourir de sérieuses amendes, et les agents du ministère des Terres et Forêts, nous dit-on, surveillent de très près, en cette période de l'année, les terrains du gouvernement.

Des propriétaires se plaignent qu'on saccage leur terrain, pour se procurer des arbres de Noël. Souvent, les gens coupent quatre ou cinq sapins, avant d'en trouver un à leur goût. Et il est impossible de les prendre sur le fait, puisque les motoneiges leur permettent de faire leur coup très vite.

Reste une autre solution: aller voir un vendeur de sapins naturels. Ils sont rares, parfois difficiles à trouver. L'un d'eux, M. Jean-Claude Gagnon, nous assure que c'est un commerce plutôt difficile. Le sapin parfait est très rare, et les clients sont exigeants.

Il faut trouver quelqu'un qui en fait la coupe, payer cette coupe, les arbres, et le permis de coupe. Ensuite, les arbres doivent être entreposés à l'extérieur, sinon ils jaunissent. Il ne faut pas couper les arbres trop tôt à l'automne, et des gels trop précoces les endommagent parfois.

Sans oublier les pertes inévitables: les invendus ne trouveront plus preneur après Noël, même en solde. Pour sa part, M. Gagnon utilise les sapins qui restent pour

faire des décorations dans le temps du Carnaval.

Malgré tout, plusieurs personnes demeurent fidèles au sapin naturel, à cause de l'odeur, peut-être aussi parce qu'ils s'imaginent que ce

qui est "naturel" a plus de valeur que ce qui est "artificiel".

Libre à eux de le penser, cela n'empêchera pas les autres de se procurer, et d'aimer, le bel arbre artificiel qui durera des années...



Portez un casque de sécurité approuvé par le gouvernement lorsque vous faites de la moto-neige.

Aider la ouananiche donne quelques emplois valables

DESBIENS — La protection et l'aide à la ouananiche, ce poisson typiquement régional, sont sur le point de devenir une source d'emplois intéressante pour

la population de Desbiens.

Depuis près d'un an, en effet, des biologistes de l'Université du Québec à Chicoutimi, sou-

tenus par le Comité de développement économique de Desbiens, travaillent sur un programme d'envergure consistant à améliorer et à développer les frayères

de la ouananiche dans la rivière Métabetchouan.

On sait que la rivière Métabetchouan est la deuxième frayère en importance pour le saumon d'eau douce ou ouananiche. La première est la rivière Ashouapmouchouan.

"Ce projet, qui consiste à implanter une station d'aquaculture sur la Métabetchouan, est destiné à aider le poisson à se multiplier, sans que l'on altère son habitat naturel, au contraire. Il n'est pas question de changer quoi que ce soit à son environnement", précise, lors d'une entrevue, M. René Ouellet, commerçant et président du Comité de développement économique de Desbiens.

Il s'agit notamment de favoriser les conditions de frai chez la ouananiche en aménageant un bassin sur la rivière Métabetchouan non loin de la Chute Martine. Selon M. Ouellet, les alevins de la ouananiche sont ex-

trêmement vulnérables, le taux de survie étant inférieur à un pour cent! Le projet d'aquaculture pourrait rehausser sensiblement ce taux positif de reproduction.

Une douzaine d'emplois

Toujours d'après M. Ouellet, l'entreprise créera de 10 à 12 emplois permanents pour les citoyens de Desbiens.

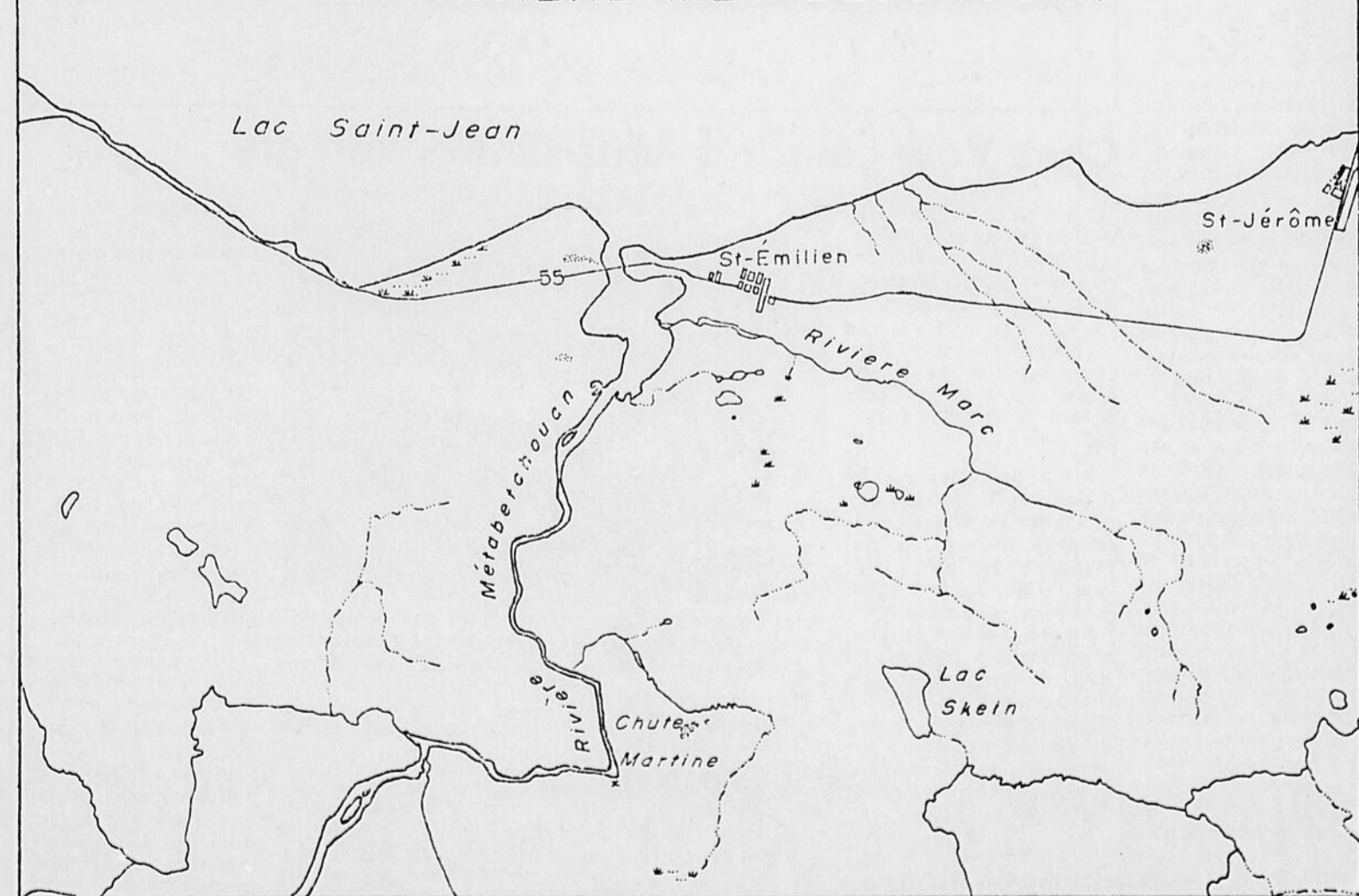
A elle seule, l'étude des coûts du projet, une étape en cours, entraîne une mise de fonds de \$135.000. Dans son ensemble, la station d'aquaculture commande un investissement de quelques millions de dollars. Les principales phases du projet devraient se concrétiser en 1978 et 1979.

Par ailleurs, le projet a également été soumis au ministre de l'Expansion économique régionale à Ottawa, M. Marcel Lessard, qui s'intéresse de près à ce dossier.



M. RENE OUELLET — Le président du Comité de développement économique de Desbiens dévoilera plusieurs projets intéressants en 1977.

LA RIVIÈRE MÉTABETCHOUAN



AQUACULTURE — Les bassins pour aider la ouananiche à frayer, prendre note que St-Émilien est devenu Desbiens et que la ville voisine de St-Jérôme s'appelle aujourd'hui Métabetchouan.

Joyeux Noël et Heureuse Année



Nous offrons nos vœux sincères pour un joyeux temps des Fêtes, rempli de cet esprit de camaraderie et de bonne entente!

de la part de la direction et du personnel de

Saisons

ROBERVAL ST-FELICIEN
CHIBOGAMAU DOLBEAU

PAROLE AUX LECTEURS

Nos ressources doivent servir à notre développement

Le chantage de la nationalisation brandi par la CSN a rappelé à toute la province l'existence d'un trésor inestimable, dans le "Royaume du Saguenay", soit celui du réseau hydro-électrique qu'exploite l'Alcan.

Mais encore une fois on a versé dans les arguments faciles en s'abstenant d'informer convenablement la population du Québec.

Tout comme les deux généraux de la CSN, Norbert Rodrigue et Marcel Pépin, l'ancien ministre Guy Saint-Pierre, de l'Industrie et du Commerce, sous le régime libéral, le gouvernement péquiste par le truchement du délégué à l'Énergie, M. Guy Joron, a mentionné, en Chambre, vendredi, le fait que nulle part au monde l'électricité ne coûte meilleur marché pour les fabricants d'aluminium qu'au Québec, mais sans indiquer la contrepartie: le désavantage des distances.

Nulle part au monde, non plus, les fabricants d'aluminium ne vont chercher leurs matières premières aussi loin qu'au Québec: la bauxite est inexistante chez nous tout comme le coke.

On aurait pu rappeler aussi une autre réalité que le premier ministre actuel René Lévesque avait constatée en 1962, soit que l'avantage dont jouit l'Alcan de posséder son propre réseau hydro-électrique garantit la permanence de quelque 10.000 emplois chez nous.

Mais on se garde bien de projeter tout le tableau, par crainte de paraître en collusion avec un de ces monstres de l'économie occidentale, la multinationale.

Et pourtant, notre région est la patrie privilégiée des multinationales: six papeteries (une septième en construction), et deux alumineries (bientôt une troisième à La Baie). Ce n'est pas un désavantage, mais une richesse pour un pays peu peuplé comme le Canada et dont le niveau de vie dépend du volume de ses échanges commerciaux avec les États-Unis. Et le Saguenay-Lac-Saint-Jean, parce que 95% de la production de ses deux grandes industries installées chez lui est livré sur la plate-forme des marchés mondiaux, représente un élément très important dans la vie économique nationale.

Dans un Québec indépendant, cette importance deviendrait un ajout majeur car avec la Côte-Nord (fer et papier), la Mauricie (papier et aluminium) et les Cantons de l'Est (l'amiante), c'est la présence des investissements et des ressources, chez nous, qui motiverait davantage les grands intérêts américains à établir un véritable marché commun États-Unis-Québec.

Mais si l'Alcan n'avait pas entrepris le harnachement de nos rivières, en 1925, d'abord sur la Petite Décharge, puis plus tard, dans les années '40, sur la Shipshaw et Chute-à-Caron, et enfin, autour de la décennie '60, sur Chutes-Passes, Chute-à-la-Savane et Chute-du-Diable, l'ancien "Royaume du Saguenay" réservé exclusivement au commerce de la fourrure pour le bénéfice du Roi, à l'époque de la Nouvelle-France, et plus tard à l'avantage de la Baie d'Hudson, après la conquête, aurait-il connu le même développement?

On peut en douter. L'énergie électrique que l'État développe sur la Côte-Nord, et plus tard à la Baie James, sert d'abord les grandes agglomérations, où elle est exportée. Chez nous, en aurait-il été autrement sans l'initiative de l'Alcan?

Même les penseurs de l'Université du Québec à Chicoutimi, dans leur plan triennal, dont LE QUOTIDIEN a publié la substance dans son édition de samedi, écrivent: "... L'exploitation de l'énergie hydro-électrique a contribué évidemment au développement de l'industrie régionale. Cependant, elle a été aussi une source d'approvisionnement énergétique à bon marché qui a favorisé davantage les grandes régions du Québec à économie diversifiée".

L'importance pour le Québec, c'est que l'Alcan et les autres grandes entreprises, attirées chez nous par de précieuses ressources, investissent davantage dans le rajeunissement de leurs usines, dans l'augmentation de la production, assument leurs responsabilités sociales et génèrent le plus d'emplois possible.

Il est regrettable, par exemple, que le programme de rénovation des usines de l'Alcan souffre d'un retard d'une décennie alors que cette multinationale, dont la tête est solidement plantée au centre-ville de Montréal, a multiplié pendant toute cette période ses initiatives et ses investissements aux quatre coins du monde occidental, et notamment dans l'Europe du Marché commun, aux États-Unis et au Japon.

Dans une entrevue au "Devoir", vendredi dernier, le président et direc-

teur général de la Société d'électrolyse et de chimie Alcan, M. Roger Phillips, l'ancien Arvidien qui est le supérieur immédiat de M. François Sénécal-Tremblay, précisait que 75% des cuves de l'Alcan-Saguenay sont vieilles de plus de 20 ans, alors que pour Alcoa, cette proportion tombe à 20%. Elle est de 60% pour Kaiser et Reynolds.

Il continuait ainsi longuement la description du vieillissement des installations de l'Alcan chez nous, et insistait sur la nécessité d'entreprendre, dès l'an prochain, au coût d'un milliard et demi de dollars, le programme de rénovation et d'expansion.

Au lieu de vouloir enlever à la région l'avantage de ses ressources, les ténors politiques et syndicaux devraient inciter l'État à s'occuper enfin de nous dans le cadre de ses programmes de développement (notre chômage frise les 20%), et la grande industrie à réinvestir chez nous une bonne partie de ses profits.

Dans une social-démocratie bien comprise, comme en Suède, le gouvernement, le capital et le syndicalisme sont les partenaires dans l'épanouissement des régions-ressources. Le Québec est bien loin encore de cette heureuse alliance.

Bertrand TREMBLAY

PAROLE AUX LECTEURS

Ville Saguenay doit naître à tout prix!

L'article de M. Bertrand Tremblay, rédacteur en chef du Quotidien, "Ville Saguenay subit le bombardement Pominville" est adroit, d'un fin doigt littéraire, surtout courageux et d'une grande honnêteté professionnelle. Sans faire mine de rien, par une opération parfaite de l'inefficacité professionnelle, il met à nu la plaie purulente, enlève toute crédibilité au rapport Pominville prouvé que les centaines de milliers de dollars que coûte ce rapport sont une perte totale.

M. Tremblay écrit: "Le rapport Pominville s'avère l'arme destructive que le maire Girard avait commandé à l'arsenal de la technocratie. Nouveau genre de plaideur, tout comme un avocat, M. Pominville épouse avec une extrême habileté la cause des clients qui louent ses services. C'est donc un véritable procès que le maire Girard fait à la loi 98."

On savait que les avocats ne respectent pas toujours leur serment de défendre la justice, qu'ils louent leurs talents, leur érudition, à n'importe qui, pour n'importe quoi, et que cela les amène à travailler en opposition, en sens contraire les uns des autres, et par voie de conséquence désaxée, désorientée leur profession. La réhabilitation des plaintes, en les sortant du domaine criminel, et l'assurance judiciaire, en les faisant payer par le même employeur, les réaxera, les réorientera, les amènera à travailler en collaboration,



dans le même sens, comme les médecins.

Toutefois, on ignorait que cette inefficacité professionnelle pouvait exister chez les technocrates. On croyait que ces gens n'avaient qu'un but, une seule motivation dans leur travail: étaler, faire ressortir la vérité dans la plus grande impartialité.

Face à cet acte d'inefficacité professionnelle, un maire, M. Girard, qui commande une arme destructive de Ville Saguenay à l'arsenal de la technocratie: un spécialiste, M. Pominville, qui accepte de fabriquer une telle arme, acte aggravé du fait que les centaines de milliers de dollars que coûte ce rapport proviennent de l'argent des taxes des contri-

buables. Les conseillers, s'ils veulent respecter leur serment, n'ont d'autre alternative que la suivante: jeter au panier le rapport Pominville ou, puisqu'il s'agit d'un travail de plaideur contre Ville Saguenay, de réserver les services d'un autre spécialiste, cette fois de la région, pour produire un rapport qui défendra Ville Saguenay.

Les "défunts" ministres Goldbloom et Harvey, deux hommes publics d'une certaine valeur, en dépit de leur défaite, avaient prévu cet imbroglio des rapports pour et contre. Les nouveaux ministres Marc-André Bédard et Guy Tardif commençaient bien mal leur carrière, pour se dérober à leurs responsabilités, de refiler la décision aux contribuables dans un référendum.

Quel que soit en effet, le résultat de ce référendum, il faudra rétablir la justice dans la perception de la taxe foncière, justice que seule la fusion en Ville Saguenay pourra faire respecter. Le travailleur crée une charge scolaire et municipale.

Cette charge doit être portée par trois piliers: le résidentiel, le commercial et l'industriel. Que l'un des trois piliers, l'industrie dans le cas de l'Alcan, se dérobe, et les deux autres piliers doivent supporter une trop lourde charge. Depuis son implantation au

Saguenay, l'Alcan n'a payé de taxes scolaires et municipales que pour les 20 pour cent de ses employés demeurant à Arvida, et a rejeté la charge de 80 pour cent de ses employés demeurant en dehors d'Arvida, sur les épaules des contribuables des villes environnantes. Cette tricherie, cette vaste escroquerie a permis aux actionnaires d'Alcan de se partager des dividendes équivalents aux sommes totales de nos dettes scolaires et municipales, et si, dans un référendum, Ville Saguenay est refusée, cela lui permettra de perpétuer cette escroquerie, la pire de l'histoire du Québec.

On doit écarter la crainte que l'Alcan parte avec ses 9.000 emplois. Si l'Alcan part, on nationalisera ses installations, on produira de l'aluminium comme on produit de l'acier, et on en vendra comme l'Alcan en vend. Ce ne sont pas les actionnaires de l'Alcan qui fabriquent de l'aluminium, mais l'énergie de nos eaux, les cerveaux et les bras de nos travailleurs, lesquels sont payés bien ordinairement à travailler, en sacrifiant leur santé dans pareil enfer de gaz et de feu.

Que les ministres Bédard et Tardif prennent leurs responsabilités, qu'ils respectent la loi 98, et que naisse Ville Saguenay!

Jean Gagnon,
Rue Piché,
Valin, Chicoutimi.
Le 17 décembre 1976.



REPRISE

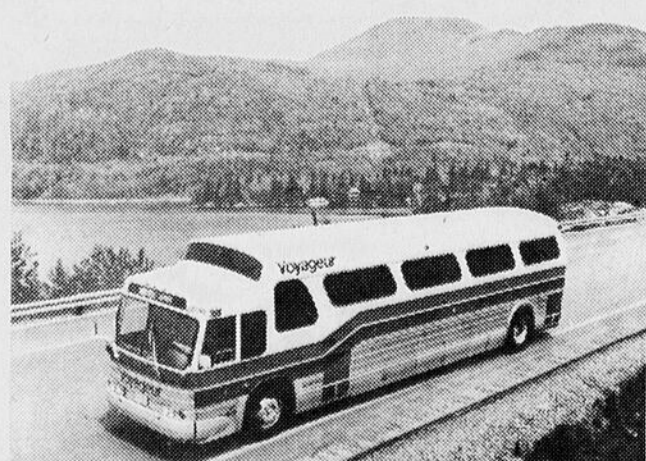
Chez Voyageur, on fume contre son gré

J'aimerais relater un événement qui est survenu il y a quelques semaines déjà mais qui est toujours d'actualité.

Le jeudi, 21 octobre 1976, j'étais passager dans l'autobus Voyageur no 1228 faisant le trajet Québec-Jonquière.

Il y a longtemps que je n'avais fait ce trajet par autobus et j'avais hâte de le faire de nouveau car on m'avait dit que les premières rangées de sièges étaient réservées aux non-fumeurs. J'étais heureux d'apprendre la mise en vigueur de ce règlement car à plusieurs reprises, lors de fréquents voyages, j'avais été incommodé par la fumée que n'arrive pas à évacuer le système de climatisation de l'autobus.

C'est bien vrai que sont réservées aux non-fumeurs les cinq premières rangées de sièges, du moins c'est ce qui est écrit bien en vue à l'avant du véhicule. Ce qui est vrai également c'est que cette directive n'est aucu-



nement respectée, comme j'ai pu le constater par moi-même le 21 octobre.

Et vous savez pourquoi cette directive n'est pas respectée? Eh bien, selon les dires du chauffeur de l'autobus qui me ramenait à Jonquière (et que j'ai interrogé pendant le trajet alors qu'il était lui-même en train de fumer), c'est que le propriétaire de la compagnie a décidé que ce règlement ayant, semble-t-il, été affiché par le fabricant des autobus aux États-Unis ne serait pas en vigueur dans ses

véhicules. La preuve en est qu'à côté du règlement en question on a ajouté cette autre inscription contradictoire: "Il vous est permis de fumer la cigarette, à moins d'interdiction par la loi."

Il est vrai qu'aucune loi au Québec n'interdit de fumer la cigarette à bord des véhicules publics. Ce qui, cependant, ne signifie aucunement que la fumée n'est pas nocive pour les passagers. Des enquêtes ont démontré que l'urine des non-fumeurs forcés de

rester dans une atmosphère enfumée par d'autres, contient au bout d'une heure, autant de produits de dégradation de tabac que s'ils avaient fumé trois cigarettes.

Des souris mises dans une atmosphère enfumée perdent la mémoire et ne retrouvent plus leur nourriture dans un labyrinthe où elles étaient habituées de vivre. Les fonctions neuro-psychologiques plus complexes de l'homme sont encore plus perturbées dans une atmosphère enfumée.

En conséquence, bien que j'apprécie la qualité du service offert par Voyageur entre Québec et Jonquière, j'ai pris la décision de ne plus faire ce trajet par autobus tant que le règlement (pour autant affiché) réservant des sièges aux non-fumeurs ne sera pas respecté.

Denys Bouchard,
216, King-Georges,
Jonquière.
Le 14 décembre 1976.

A NOS CORRESPONDANTS

Le Quotidien du Saguenay-Lac-St-Jean met gratuitement à la disposition de ses lecteurs cette rubrique d'expression d'opinion. Le journal se réserve toutefois le droit du choix des lettres à publier, une sélection basée sur l'intérêt général pour les lecteurs.

Ces opinions émises par nos correspondants se doivent d'être résumées dans toute la mesure des possibilités et comporter un caractère général.

PAROLE AUX LECTEURS

Un lecteur critique trois de nos journalistes

"Le mot d'ordre provincial, en guise de protestations contre les mesures annoncées par l'ancien ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Forget, et dont (sic) le successeur, le Dr Denis Lazure entend maintenir, (sic) a été peu suivi, au Saguenay-Lac-Saint-Jean."

premier paragraphe d'un article écrit par Gilles Paradis en page A3, de l'édition du Quotidien, jeudi, 16 décembre 1976.

Incompréhensible et pitoyable! D'autres commentaires sur son style et son manque de connaissance du français écrit seraient

superflus. Un autre exemple tiré d'un article intitulé "La survie d'Alcan..." (p. A3) suffira: "...l'exportation de 60 pour cent du métal à l'extérieur de la province ou du pays et (?) nombreux autres facteurs..." (Paragr. 3). L'oubli du "de" pourrait être une coquille mais le para-

phe, sinon l'article entier, est de la même veine.

Par contre, ce journaliste semble accomplir un travail excellent. Il est dommage que sa prose soit indigne de ce qu'on attend d'un véritable professionnel.

Critique d'un critique
Maintenant, j'aborde un

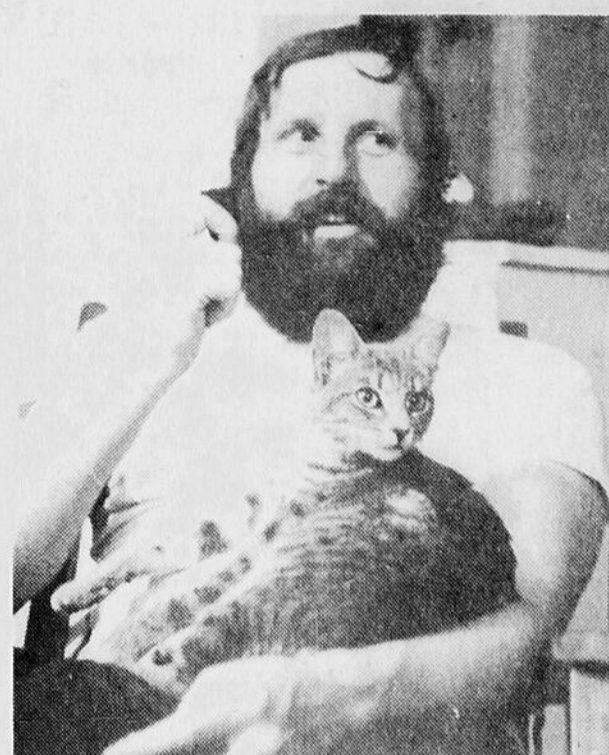
sujet plus difficile: critiquer un critique, en l'occurrence Yvon Paré. Pour celui-ci, la structure normale de la phrase n'existe plus. J'ai renoncé à le lire. Oui, je le dis.

Non, je ne dis pas que ce monsieur n'a rien à dire. Au contraire. Oui. Mais, il décortique la phrase. Phrases sans verbes. Courtes. Phrases qui oublient. Oublient le complément. Même le sujet. Quelques-fois.

On se pose une question. Peut-être un style moins dépouillé? Oui. C'est possible. Moins sec. Je crois. Phrases plus longues. Style moins pénible. Plus de Hemingway à rabais. Voilà. C'est fait.

Gilles Paradis pêche par lourdeur: phrases démesurément longues. Yvon Paré se situe à l'opposé: phrases extrêmement courtes. Un juste milieu n'est pas à dédaigner. Et la connaissance du français non plus.

Critique d'un éditorialiste
La prose de l'éditorialiste Bertrand Tremblay est



en lui; ce début peut se transformer en une véritable psychose s'il n'en prend pas conscience. En effet, il essaie, et réussit souvent à glisser un ou deux mots sur l'augmentation "extravagante" de salaire des secteurs public et parapublic. Est-il au courant des salaires perçus par les employés(es) d'hôpitaux avant la grève? Si oui, pourquoi fait-il montre ainsi d'une telle mauvaise foi?

Conclusion

Etant un citoyen de la région, je suis fier que celle-ci soit dotée d'un journal. Ces salaires se veulent constructives et j'espère que vous les avez prises comme telles.

Un journal français se doit de faire preuve de qualité dans la langue qu'il utilise. Des cours de recyclage en français doivent exister quelque part...

P.S.: J'espère que la direction du Quotidien aura le courage de publier cette lettre dans son entier.

Denis Racine,
708 A, Ste-Anne,
Chicoutimi.

Le 17 décembre 1976.

Noël, ce jour où l'on redevient enfant



Ce soir, les cloches sonnent, il est minuit, c'est l'heure solennelle. Ce n'est pas un soir, malgré qu'il existe depuis bien des années, qui peut passer inaperçu et que l'on ne peut oublier. Car c'est le soir de la Nativité, c'est Noël. Cette nuit, nous sommes venus réveiller chez notre fils. Tout est prêt, la vaisselle brille et ça sent bon. Je suis la grand-maman et seule pour un petit bout de temps en attendant le réveil. Je viens de coucher mon petit monde et j'en profite pour aller rêvasser un peu dans un fauteuil du salon. Il est placé en face d'un majestueux arbre de Noël qui me parle et m'en dit très long avec ses bras étendus comme des ailes et remplis de boules, de bougies, de neige et de glaçons.

En attendant les gens pour le réveillon, j'ai le temps de penser et je me renouvelle les Noël d'antan. Les Noël passés dans d'autres maisons en campagne ici et là.

La fête a toujours été belle, elle a changé un peu d'aspect. On l'a faite de plusieurs façons.

Mais dans tous ces Noël dont je me rappelle, il y en a surtout un qui est resté imprégné dans ma mémoire. C'est celui que j'ai passé en campagne. Celui où j'ai été à la messe de minuit en voiture à chevaux. Tout était calme, tout était beau. Dans ce grand silence de la nuit, on n'entendait que le grincement des lices sur la neige et le son des grelots. C'était tellement reposant de voir cette vaste étendue de neige si blanche, quelques arbres et un petit sapin par-ci, par-là. Sur les clôtures, plusieurs taches comme de gros tampons ouatés y prenaient place ce qui embellissait encore plus le décor. C'était une

nuit très froide, mais nous étions bien confortables et bien au chaud avec la peau de carrie sur nos genoux. Papa avait eu aussi la précaution de nous installer de grosses briques chaudes aux pieds. Comme clarte, nous avions un ciel étoilé et la lune dans toute sa beauté. Il y avait aussi la lueur de quelques lampes allumées que nous voyions en passant près des maisons de campagne. Nous parlions peu, peut-être avions-nous peur de rompre le charme.

Ce qui est resté pas mal comme dans le temps, c'est le réveillon. Mais ce que j'ai remarqué qui n'a jamais changé, et qui est toujours resté vraiment pareil, ce sont les yeux des enfants quand ils regardent l'arbre de Noël avec toutes ces lumières qui étincellent. Ces yeux deviennent tellement beaux, limpides et d'une brillance exceptionnelle. Pas plus les enfants d'aujourd'hui avec leurs jouets luxueux, des poupées qui ferment les yeux et qui ont

ceux d'autrefois qui n'avaient très souvent que des poupées de guenilles, des petits traîneaux ou des poupées de bois, faites tant bien que mal par leur papa.

Dans l'ensemble, il n'y a pas de différence pour la joie, elle a toujours régné en ce grand jour de Noël. Ça restera toujours une belle journée pour les enfants, car en soit, c'est surtout la fête des enfants, ce grand jour où Dieu est né et il s'est fait enfant. Pour eux comme pour nous, ce jour de l'année sera toujours le plus beau et le plus grand.

Maintenant, je vais cesser de rêvasser et aller réveiller mes petits-enfants, s'ils ont dormi comme de raison. Ils ont peut-être rêvé à leur façon. J'entends des petits bruits, ce n'est pas celui du père Noël, mais ceux de mes enfants, parents et amis qui reviennent de la messe de minuit. Joyeux Noël!

Marie Danis,
215, Faraday,
Arvida.

Le 16 décembre 1976.

VENTE GIGANTESQUE

Nous fermerons cette location
Toute notre marchandise DOIT être vendue

Jusqu'à 80% de rabais
Impressionnante sélection
pour hommes et femmes de:
Souliers, bottes
Sacs-à-mains, accessoires

Grand choix de couleurs,
styles, pointures

PRIX PLUS MODIQUES QUE JAMAIS

N'Y MANQUEZ PAS

MAGASINER TÔT!

Tout le stock doit disparaître

the Villager

Place du Royaume,
BOUL. TALBOT,
CHICOUTIMI.

UN ARBRE DE NOEL GARNI DE FOURRURE

LE PLUS BEAU
PRESENT
A OFFRIR

A VOTRE EPOUSE,
A VOTRE MERE,
A UNE AMIE,
A VOUS OFFRIR
A VOUS.

Profitez de notre VENTE DE NOEL

10% DE RABAIS sur toutes nos FOURRURES

15% - 20% jusqu'à 40%
sur plusieurs manteaux et chapeaux
POUR NOEL
un cadeau chaud de bon goût

CHEZ FAUCHER, du plus beau à meilleur prix.

FAUCHER & BERGERON FOURRURES INC.

JONQUIERE,
273, ST-HUBERT,
542-2781 — 542-4118

Boutique de fourrures, située au sous-sol chez Gagnon et Frères, 400, Racine Est, Chicoutimi — 543-8645

Roland Roy

FOURRURES ENR.

418, RACINE EST
CHICOUTIMI,
TEL.: 543-0745

"La chanson: un univers magique"

— Fabienne Thibault

par Yvon Paré

JONQUIERE — Une fille aux longs cheveux, un regard un peu myope et un sourire à faire frémir un arbre... C'est un peu ça! Fabienne Thibault à première vue.

Immanquablement, quand un journaliste rencontre une chanteuse, on parle de ce qu'elle fait, de ce qui lui arrive de bon et de mauvais. En d'autres mots, on voudrait, pendant une heure, que l'artiste mette tout ce qu'il est, là, sur la table, devant soi... A coup de questions nous sommes sensés arriver à produire ce prodigieux phénomène.

Avec Fabienne Thibault le miracle se produit en même temps qu'il se sauve. Parce qu'elle a une façon bien personnelle de répondre à une question. Elle vous dira oui mais en mettant des restrictions, en jouant, en jonglant avec vos questions, en la regardant sous tous les angles. Finalement, vous n'arrivez plus à savoir ce qui en est. Elle parle calmement, doucement, tricote avec les mots, vous désamorce complètement... Comme si une question était quelque chose qu'il faut scruter, qu'il faut regarder à la loupe.

Insensiblement, invariablement, Fabienne Thibault joue avec votre question, la découvre avec vous, l'analyse. Vous sortez de cette rencontre complètement vidée de vos questions et pas certain d'avoir reçu les réponses...

Fabienne Thibault!
Peut-être qu'en repétant son nom nous allons finir par l'exorciser.

Elle dit avoir toujours chanté. C'est banal mais c'est comme ça. Du plus loin qu'elle se souvienne, elle chante. Certains font du sport, elle, elle chante.

Elle n'a pas eu à brusquer quoi que ce soit. C'est arrivé comme ça, au hasard des rencontres, des amitiés qui se sont développées.

Quand on fait de la musique, quand on chante on finit toujours par rencontrer des musiciens et des chanteurs.

"Je n'ai pas eu personne à convaincre... J'aime chanter, faire ce métier parce que j'ai beaucoup de liberté, malgré les contraintes... J'aime ça!"

Une autre question, une autre réponse.

"Je n'ai rien de spécial à dire. Je me trouve stupide et sans opinion parfois. Je fais des choses simplement et ce qui importe, c'est de le faire dans la joie."



Le faire dans la joie! C'est bien là le mot qui revient le plus souvent dans la conversation de Fabienne Thibault. Travailler en groupe, travailler dans la joie avec ses amis, ses musiciens qui la suivent un peu partout, qui font de la musique, des chansons et que Fabienne reprend.

"Parce que moi je ne fais rien de spécial... On travaille ensemble! François Mercier arrive avec un air et moi je chante un peu, j'arrive à trouver des mots. Les paroles viennent comme ça. Je ne sais jamais comment ça va se terminer. Je n'ai pas d'idées précises au départ. C'est comme ça! Je dis des choses simples, des choses que j'ai vécues. Je ne suis pas une imaginative même si j'aimerais beaucoup l'être. Je pars d'un souvenir, d'un événement que j'ai vécu et je réfléchis là-dessus. Une chanson naît comme ça."

Et comme le dit Fabienne Thibault, le plus important c'est le fluide, de sentir qu'elle a fait quelque chose de beau, de bien.

Et quand elle ne chante pas?

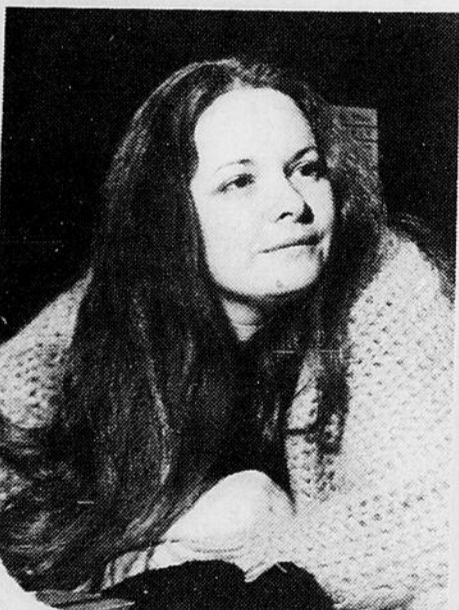
"Oh quand je ne chante pas, je fais mon ménage, j'écoute de la musique, du Vigneault, je me promène, je flâne." Fabienne Thibault demeure une grande fille d'une simplicité désarmante, désarmante.

Elle vit l'amitié, s'arrête souvent pour réfléchir sur ce qui lui arrive.

"Le spectacle... C'est difficile! Il y a des trucs mais je veux demeurer moi! Je veux que les gens sachent que je ne triche pas. Si je suis malheureuse, il faut qu'ils sachent. C'est simple! Parce que, une chanson, c'est un univers magique. Je chante et hop, je décroche. Je n'ai pas été porter mon linge chez ma mère! Et pourtant la chanson continue. C'est fascinant, magique..."

Elle dira encore que les autres l'intéressent plus qu'elle. Un second disque s'en vient avec des chansons d'amis et elle a déjà l'oeil sur un troisième.

Fabienne Thibault c'est ça et beaucoup d'autres choses. Une grande fille toute simple, toute franche qui vous désamorce et qu'on a l'impression de connaître depuis des années même si ça fait quelques minutes que vous discutez avec elle.



La femme doit évoluer avec son milieu

— Mme Donat Mayrand

par Laurent Tremblay

DOLBEAU — "L'évolution de la femme, la reconnaissance de ses droits et privilèges doivent se concrétiser en parfaite harmonie avec ceux qui dépendent d'elle et de qui elle dépend."

C'est ce qu'affirmait Mme Donat Mayrand lors de cette soirée qui marquait le 10^e anniversaire de fondation du Cercle de l'AFEAS de Dolbeau-Mistassini où on en profita pour remettre des plaquettes-souvenirs aux ex-présidentes.

Devant plus de 150 personnes, Mme Mayrand qui a travaillé à l'étude de cette fesse des CED et l'UCFR, il y a 10 ans pour former l'AFEAS rappela l'évolution de ce mouvement qui débuta en 1940 à Kénogami, avec le Cercle d'étude Mgr-Lamarche. Quelque 5 années plus tard, voulant augmenter le nombre de membres, on ajouta le Syndicat des arts paysans sous la forme coopérative qui devint par la suite le Syndicat de l'économie domestique.

L'invitée d'honneur qui avait participé activement à la fondation d'un mouvement féminin à Kénogami, déménageait à Dolbeau, en 1946, et le 11 août 1952, elle devint une des fondatrices du Syndicat d'économie domestique à Dolbeau, le 24 qui se fonda dans la province, alors que le 6 octobre de la même année les syndicats devinrent "Les Cercles d'économie domestique" et furent enregistrés comme: "Association d'action sociale catholique".

Mme Mayrand souligne que les dames étaient intéressées et confiantes au cheminement progressif de cette évolution en puisance en ayant soin d'y apporter beaucoup de prudence, de discernement et un respect profond des réticences et des habitudes ancestrales. A son avis, ces attitudes de réticence étaient nécessaires et ont jusqu'à un certain point permis d'éviter une transformation trop brusque et irraisonnée dans la conception de l'évolution féminine.

Concernant l'AFEAS présentement, Mme Mayrand déclarait: "Vos efforts sont louables, vos représentations valables, vos revendications nécessaires. En continuant de vous engager dans cette voie où vous avez récolté certains succès, vous apporterez à votre génération des valeurs inestimables, gardiennes des principes fondamentaux qui ont toujours été à la base du bonheur vrai, des satisfactions intimes et profondes."

Mme Brigitte T.-Savard

Pour sa part la présidente locale Mme Brigitte T.-Savard devait déclarer que l'AFEAS était un défi pour les femmes qui en général craignent l'opinion publique. "Elles ont très souvent à faire face à des sarcasmes et à certaines personnes qui ont un sens très développé du ridicule. Pour ces raisons, a-t-elle précisée, la femme n'ose pas s'engager."

Après avoir brossé un tableau des réalisations ac-



SOUVENIR — Lors d'une cérémonie au dixième anniversaire de l'AFEAS, on remarque de g. à d., Mme Brigitte T. Savard, M. l'abbé Pamphile Larouche et Mme Donat Mayrand.

complies depuis 10 ans, Mme Savard devait profiter de cette fête pour demander aux personnes du milieu social et familial de les appuyer et encourager afin d'offrir cette sécurité dont elles ont besoin. "Leur collaboration et une opinion publique favorable rendraient notre travail deux fois plus efficace à tous les niveaux", a-t-elle conclu.

che a soutenu que l'AFEAS a été constamment à l'affût des événements qui se passaient et peut-être cet organisme qui peut prendre la longueur d'ondes de l'opinion publique et de la pensée féminine de son milieu.

Le conseiller moral a déclaré en outre que la famille ne devait pas être repliée sur elle-même mais vivre a

la mesure d'aujourd'hui en allant faire de temps à autre le plein social.

"L'AFEAS est un nouveau rayon d'espoir que je vois comme un tremplin, a ajouté l'abbé Larouche. C'est vraiment une association qui éduque en profondeur et elle sera riche et avancera dans la mesure où elle se projettera dans l'avenir tout en n'oubliant pas ses racines."

Formation professionnelle Les employeurs désirent des stages prolongés d'étudiants

DOLBEAU — "On oublie trop souvent que l'école est un service qu'une société se donne et si elle ne répond pas exactement à nos attentes c'est que, peut-être, nous négligeons d'y apporter notre participation."

Telle est la remarque que formulait M. Rodrigue Gagnon lors de la rencontre employeurs-étudiants organisée conjointement par la Chambre de commerce du secteur de Dolbeau, l'école polyvalente Jean-Dolbeau et le Centre de Main-d'oeuvre du Québec. Vingt-sept adultes ont rencontré les quelque 22 finissants commis-comptable.

Les employeurs ont manifesté le désir que les étudiants puissent prolonger leur stage afin de mieux connaître le monde du travail avant leur sortie de l'école.

Commentant le thème de

la rencontre "L'école, c'est nous", M. Rodrigue Gagnon, principal-adjoint à l'enseignement et responsable du commerce déclarait que les employeurs avaient un grand rôle à jouer dans la formation des jeunes qui se retrouvent actuellement dans les groupes d'enseignement professionnel.

"Nous croyons que, par votre présence à l'école, vous contribuez à la motivation des étudiants, a fait remarquer M. Gagnon. Vos remarques et vos suggestions permettent aux professeurs et au personnel

administratif de mieux orienter leurs efforts selon les exigences du marché du travail."

Précisant que leur collaboration est indispensable pour permettre aux finissants de s'intégrer au marché du travail par des stages de formation en milieu de travail, M. Gagnon ajoutait que les employeurs faisaient oeuvre d'éducation autant qu'eux mais à un niveau différent en rencontrant les étudiants, en leur facilitant l'organisation de stages et en commentant les méthodes d'enseignement.

RENDEZ-VOUS

CHICOUTIMI

Club Toast Masters Dynamo: Le club Toast Masters Dynamo de Chicoutimi, tient son souper hebdomadaire tous les mardis soir à 19h00, au restaurant Sandra Pizza King de Place du Saguenay.

Accueil Domrémy:

Le comité féminin de l'Accueil Domrémy de Jonquière donne rendez-vous pour sa soirée hebdomadaire du mardi en haut du Terminus 500, à Jonquière, coin Saint-Pierre et Saint-Dominique.

JONQUIERE

Club Richelieu: Le souper hebdomadaire du club Richelieu du quartier Kénogami, aura lieu mardi à 18h15, au Motel Richelieu, route 170.

LA BAIE

Club Kiwanis: Le club Kiwanis de La Baie tiendra son souper hebdomadaire mardi à 18h00, au café Populaire, rue Victoria, Bagotville.

Vous êtes invité à rencontrer le représentant de la Régie des rentes du Québec

Vous êtes invité...

Le 21 décembre, de 10h00 à midi, et de 13h00 à 16h00, au Bureau local du ministère des Affaires sociales, 1230, boul. Walberg, Dolbeau, Québec, au téléphone: 276-3560.

Profitez de l'occasion pour lui soumettre vos questions sur le Régime de rentes du Québec et sur le Régime des allocations familiales du Québec.

RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC

Offrez les Cadeaux Nivants Si Apprécies de FTD

Le Chaleureux "Bouquet de Souhait"

Faire parvenir ces inoubliables cadeaux presque partout ne requiert qu'un appel ou une simple visite à votre fleuriste FTD. Éliminez l'emballage, les frais de poste et les problèmes du magasinage. Offrez ce chaleureux "Bouquet de Souhait" qui traduit parfaitement l'esprit de Noël. Il est présenté dans un élégant vase en cuivre avec de la verdure et des chandelles rouges.

L'ARRANGEMENT FEUILLES DE NOUVEAU FTD. Épluchez les avec un arrangement de feuilles de houx présentées dans un élégant vase en cuivre.

LE POINSETTIE DANS UN PANIER TISSÉ Signifiez votre amour par un bouquet de poinsettie exotique la joie des fêtes par des couleurs flamboyantes.

POUR LES FÊTES DES ROSES À VOUS EN COUPER LE SOUFFLE! Signifiez votre amour par un bouquet de roses du temps des fêtes.

MAISON MARCHAND FLEURISTE INC.

Chicoutimi — 16 EST, RACINE — TEL: 543-4016
Arvida — 222 RUE DAVIS — TEL: 548-4706

Joyeux Noël A Tous!

La direction et le personnel de Jean Le Photographe MAITRE PHOTOGRAPHE

Jean le Photographe Enr. 535 OUEST, COLLARD, ALMA, P.Q. BUR. 662-2797 RES. 662-2727

A l'Assemblée nationale

Des députés ont été élus par des majorités très aléatoires, allant de 50 à 20,000 voix

par Louis LaRoche

QUEBEC (PC) — Seulement 34 des 109 députés siégeant maintenant à l'Assemblée nationale y ont été élus à la majorité absolue des suffrages valides exprimés et retenus dans leurs circonscriptions électorales respectives.

C'est ce qui ressort du Rapport préliminaire, (chiffres provisoires) des élections 1976, publié au cours de la semaine dernière par le président général des élections du Québec, le juge François Drouin.

Les chiffres publiés par le président des élections portent sur les résultats des élections dans chacune des circonscriptions électorales du Québec, à l'exception du district de Hull où, en dépit d'un recomptage judiciaire des voix, on n'est pas encore parvenu à départager les candidats libéral et péquiste. M. Oswald Parent et Mme Jocelyne Ouellet.

Des 34 députés élus à la majorité absolue des voix figurent 28 députés péquistes, y inclus 16 membres du gouvernement, 4 libéraux, 1 unioniste et 1 membre du Parti national populaire.

Huit membres du gouvernement que dirige le premier ministre M. René Lévesque, n'ont été élus qu'à majorités simples. Ce sont: MM. Jacques Léonard (Aménagement), dans Laurentides-Labelle, Jean Garon (Agriculture), dans Lévis, Denis Lazure (Affaires sociales), dans Chambly, Jacques Couture (Travail), dans

Montréal-Saint-Henri, Louis O'Neill (Affaires culturelles et Communications), dans Chauveau, Yves Bérubé (Richesses naturelles, Terres et Forêts), dans Matane, Yves Duhaime (Tourisme, Chasse et Pêche), dans Saint-Maurice, et Denis De Belleval (Fonction publique), dans Charlesbourg.

Outre les 16 autres membres du Cabinet, 12 autres députés ministériels ont été élus à plus de 50 pour cent des voix plus une. Ce sont: MM. Pierre Marc Johnson (Anjou), Denis Perron (Duplessis), Claude Vaillancourt (Jonquière), Jacques Brassard (Lac-Saint-Jean), Léopold Marquis (Matapédia), Gérald Godin, vainqueur de l'ex-premier ministre Robert Bourassa (Mercier), Clément Richard (Montmorency), Maurice Martel (Richelieu), Alain Marcoux (Rimouski), Gilbert Paquette (Rosemont), Guy Bisailon (Sainte-Marie) et Elie Fallu (Terrebonne).

Opposition

Du côté de l'Opposition officielle, les quatre députés qui ont été élus à majorité absolue sont MM. Raymond Mailloux (Charlevoix), Victor Goldbloom (D'Arcy McGee), John Ciaccia (Mont-Royal) et Georges Springate (Westmount).

Un seul député sur les 11 que compte l'Union nationale à l'Assemblée, M. Rodrigue Biron, chef de l'Union nationale et député de Lotbinière, et un seul au Parti national popu-

laire, M. Fabien Roy, député de Beauce-Sud ont été eux aussi élus à majorité absolue.

Parmi les vedettes de l'Assemblée que les électeurs de leurs comtés n'ont élu ou réélu qu'à majorité simple figurent: le chef de l'Opposition officielle, Me Gérard Lévesque (Bonaventure), son leader parlementaire, Me Jean-Noël Lavoie (Laval), le leader parlementaire de l'Union nationale, M. Maurice Bellemarre (Johnson) et le chef du Ralliement créditiste, Camil Samson (Rouyn-Noranda).

La majorité la plus forte qui ait été obtenue au cours des élections générales du 15 novembre dernier est celle que les électeurs du comté de Taillon, sur la rive-sud de Montréal, ont accordée au premier ministre lui-même, M. René Lévesque (22,345), lequel en était à sa troisième tentative en six ans pour rentrer à l'Assemblée nationale où il avait déjà siégé sous une étiquette libérale entre 1960 et 1966.

Les majorités des autres chefs de partis représentés à l'Assemblée nationale s'établissent ainsi: M. Gérard Lévesque (PLQ), 3,603; Rodrigue Biron (UN), 6,713; Camil Samson (RC), 1,456 et Fabien Roy (PNP), 11,573.

Outre le député péquiste de Beauce-Sud, huit députés sont membres "du club des 10,000 à 20,000 voix de majorité". Six d'entre eux sont péquistes: M. Marc-André Bédard, ministre de la Justice (Chicoutimi), Denis Perron (Duplessis); Pierre Marois (Développement social), (Laporte); Guy Joron (Energie), (Mille-Iles); Lucien

Lessard (Transports et Travaux publics), (Saguenay) et Jacques-Yvan Mörin (Justice) (Sauvé).

Les deux députés libéraux membres de ce club sélect sont MM. Victor Goldbloom (D'Arcy McGee) et John Ciaccia (Mont-Royal).

Faibles majorités

C'est la benjamine de l'Assemblée nationale, Mlle Denise Leblanc (PQ-Iles-de-la-Madeleine), qui a arraché son siège avec la plus mince majorité.

Outre Mlle Leblanc, sept députés, dont 6 péquistes, 2 libéraux et 2 unionistes, ont obtenu moins de 500 voix de majorité. Ce sont: Jean Alfred (PQ-Papineau), 67, Adrien Ouellet (PQ-Beauce-Sud), 412, Jean-Guy Mercier (PQ-Berthier), 347, Michel Clair (PQ-Drummond), 446, Léonard Lévesque (PQ-Kamouraska-Témiscouata), 310, Louise Cuerrier (PQ-Vaudreuil-Soulanges), 534, Michel Lemoignan (UN-Gaspé), 420, Fernand Cordeau (UN-Saint-Hyacinthe), 58, Yvon Picotte (L-Maskinongé), 40, et Richard Verreault (L-Shefford), 384.

Cinq autres députés, Laurent Lavigne (PQ-Beauharnois), Gilles Michaud (PQ-Laprairie), Serge Fontaine (UN-Nicolet-Yamaska), Robert Lamontagne (L-Roberval) et Jean-Marc Lacoste (Sainte-Anne) ont été élus avec moins de 1,000 voix de majorité.

Joyeux Noël

Les spéciaux Dominion...
de vrais beaux cadeaux.

JEUNES DINDES

Congelées, Cryovac, Canada catégorie "A", (limite 2 par client). Pas de ventes au marchands. Toutes pesantures.

quelle aubaine!
68¢ lb

JEUNES DINDES

Congelées, Cryovac, Canada catégorie "A", Deluxe Golden Bird. Imprégnées d'huile. Toutes pesantures.

quelle aubaine!
88¢ lb

ESSUIE-TOUT

Kleenex, couleurs variées, paquet 2 rouleaux.

quelle aubaine!
78¢

Cristaux Gai Meunier

A saveur d'orange. Paquet de 3 enveloppes. 3/4 oz.

quelle aubaine!
59¢

EAU MINERALE

Montclair, bouteille 30 oz liquide.

quelle aubaine!
29¢

MARINADES SUCREES

Mélangées ou tranchées. Heinz. Pot 24 oz liquide.

quelle aubaine!
79¢

FARINE PURITY

Tout usage, (1 lb gratuite), sac 8 lb.

quelle aubaine!
1.09

MENTHES

Moirs, Town Talk. Enrobées de chocolat. Boîte 6 oz.

quelle aubaine!
79¢

NOUS NOUS RÉSERVONS LE DROIT DE LIMITER LES QUANTITÉS!

Prix en vigueur jusqu'à la fermeture mardi, le 28 décembre 1976 (Sauf les produits de pâtisseries ven. 24 déc.) à tous les Marchés Dominion 2, Place du Saguenay, Chicoutimi et Galeries Jonquière, 700, boul. St-François, Jonquière.

LES SUPERMARCHÉS DOMINION LIMITÉE

LA PLUPART DES SUPERMARCHÉS DOMINION SERONT

**OUVERTS
CE SOIR**

jusqu'à **21 H.**

Dominion

vous ménage toujours de joyeuses surprises

“Le gouvernement a manqué à sa parole” — Mackasey

MONTREAL (PC) — C'est un malheureux départ que celui du gouvernement péquiste, puisque ce gouvernement, trois semaines seulement après son entrée en fonction, a violé la promesse solennelle qu'il avait faite, estime Bryce Mackasey, nouveau député libéral à l'Assemblée nationale et ancien ministre dans le cabinet Trudeau.

“Je ne puis dire que cela augure bien, vu que le gouvernement manque à sa parole sur une question aussi importante que celle des tests linguistiques”, a-t-il déclaré samedi, sur les ondes d'une station de radio de langue anglaise à Montréal.

M. Mackasey parlait alors de la décision que le gouvernement péquiste vient de prendre relativement à 250 enfants qui n'ont pas encore subi un test de connaissance de la langue anglaise pour leur entrée dans des écoles de langue anglaise. Le gouvernement a dit que ces enfants allaient être soumis à un test. Durant la campagne électorale, le Parti québécois s'était prononcé contre ces tests.

Le gouvernement péquiste vient aussi de décider que 1.360 enfants qui occupent des écoles anglaises à Montréal, doivent être envoyés aux écoles françaises.

Dans l'interview qu'il donnait à la station de radio, M. Mackasey en plus de s'en prendre au PQ au sujet de la politique linguistique de ce dernier, a vivement reproché à Claude Charron, ministre responsable des installations olympiques, d'avoir exclu le maire Drapeau du comité chargé d'enquêter sur ces installations.

Entente de principe à l'Université Laval

QUEBEC (PC) — Une entente de principe est intervenue samedi entre l'Université Laval et le syndicat de ses 1.075 professeurs en grève depuis le 7 septembre.

Le contenu de l'entente a été dévoilé aux enseignants, dimanche, et sera soumis aux instances décisionnelles des deux parties au début de la semaine pour ratification.

Cet accord de principe est intervenu dans le cadre de la médiation de M. Daniel Soberman, professeur à l'Université Queen's. M. Soberman devait mettre fin à son mandat de médiateur vendredi, mais avait accepté de la prolonger pendant quelques heures devant l'imminence d'une entente.

Il est encore trop tôt pour parler d'une rentrée universitaire pour la première quinzaine de janvier, a souligné un porte-parole du syndicat des professeurs, puisqu'il reste à négocier le protocole de retour au travail.

“La question du protocole de retour au travail peut être assez laborieuse”, a déclaré M. Michel Gauquelin, attaché de presse du syndicat. Il a expliqué que les deux points majeurs sont la récupération de l'année universitaire et la compensation monétaire rattachée à ce réaménagement de l'année académique.

Les négociations en vue de la signature d'un premier contrat de travail avaient débuté le 6 novembre 1975.

Construction

Bataille à finir au local des journaliers

MONTREAL (PC) — Une bataille électorale sans précédent dans l'histoire récente du local 62, des journaliers de la FTQ-Construction, a débuté il y a quelques semaines entre la direction actuelle et son poulain, l'agent d'affaires Gilles Bernier, de Sept-Îles, et le groupe de contestataires dirigé par l'ex-coordonnateur du syndicat, M. Normand Tousignant, qui souhaite démocratiser ce syndicat.

Les élections n'ont pas encore été officiellement décidées même si une date doit être déterminée ce soir, à moins de désaccord du tuteur syndical, qui en retarde la tenue depuis presque un an. Les états-majors des deux groupes n'ont toutefois pas attendu ce sigle officiel et font campagne, pour les contestataires à Montréal, et, pour le poulain de la direction plutôt dans les régions périphériques.

L'ancien gérant d'affaires Paul Castonguay a décidé de ne pas se représenter. Dans son camp, on le dit “dépassé” par les événements, avec un conseiller technique comme Roger Perreault, dont l'agence de consultants en relations de travail a retiré en honoraires, pour neuf mois de services, au-delà de \$60.000.

“Il ne faut pas gaspiller notre victoire”

— René Lévesque

MONTREAL (PC) — “Il ne faut pas gaspiller notre victoire qui n'était qu'une première étape”, a affirmé vendredi soir le nouveau premier ministre du Québec, M. René Lévesque.

Faisant allusion au référendum sur l'indépendance du Québec, M. Lévesque a invité les militants péquistes “à s'offrir une deuxième victoire, celle de l'indépendance, qui va tout régler nos problèmes”.

Le président du Parti québécois prenait la parole lors d'une réunion partisane au Vélodrome, où quelque 3.000 personnes sont venues applaudir députés et ministres du nouveau gouvernement.

Dans un discours bref, mais qui a soulevé les partisans péquistes, le nouveau premier ministre a invité les militants à ne pas se reposer sur leurs lauriers, et à poursuivre la lutte, “même après neuf ans d'effort et de ténacité”.

M. Lévesque était entouré d'une trentaine de députés élus lors du scrutin du 15 novembre dernier, dont les vétérans péquistes de l'Assemblée nationale de 1970 et 1973.

Ils ont tous été présentés à tour de rôle à la foule, en commençant par le “député le plus coloré de tous”, M. Jean Alfred, de Papineau, un Noir d'origine haïtienne.

Plusieurs députés présents venaient de comtés aussi éloignés que les Îles-de-la-Madeleine (Mlle Denise Leblanc), Matapédia (M. François Marquis) et Abitibi-est (M. Jean-Paul Bordeleau).

Ce sont des chansonniers québécois bien connus, M. Raymond Lévesque et Mme Pauline Julien, qui avaient d'abord réchauffé la foule en interprétant des chansons et en récitant des monologues qui ont fait leur renommée.

Ils étaient accompagnés de groupes folkloriques québécois, dont le Clan Murphy.

Puis, on a présenté à la foule les députés et ministres. Les plus applaudis ont été M. Gérald Godin, de Mercier, vainqueur du chef libéral Robert Bourassa, Mme Lise Payette (Dorion), M. Claude Charron, de Saint-Jacques, et le chef du parti, le député de Taillon, M. René Lévesque.

“J'avais mal à ma fierté auparavant, mais depuis un mois, je suis guérie”, a dit Mme Payette en montant sur la scène lors de sa présentation.

Quant à la foule, elle était très enthousiaste.

bien qu'elle ne remplissait qu'à moitié le Vélodrome olympique qui contient 7.000 sièges.

Les organisateurs ont expliqué cette assistance décevante par le fait que la publicité avait été mal orchestrée, et par le fait que les frais d'entrée étaient perçus pour le spectacle.

Les retrouvailles de la famille péquiste se sont néanmoins déroulées en bon ordre, et seuls les observateurs attentifs ont pu remarquer la présence de quelques rares policiers en civil, au reste très discrets, pour assurer la sécurité du premier ministre et des quatorze ministres présents.

Le PQ rapporte un grand succès pour le financement des élections

MONTREAL (PC) — Le Parti québécois a retourné 15 contributions électorales d'un montant total de \$12.750 au cours de la dernière campagne, parce que ces contributions n'étaient pas conformes aux règlements du parti.

C'est ce qu'a révélé samedi le trésorier du PQ, M. Pierre Renaud, alors qu'il faisait le bilan financier du dernier scrutin devant quelque 300 membres du Conseil national péquiste.

Le règlement interne du Parti québécois stipule que les dons électoraux ne doivent pas dépasser \$250 par année lorsqu'ils proviennent d'une compagnie, association ou syndicat, et \$2.500 par année lorsque ces dons proviennent d'un particulier.

Trois autres dons, d'un total de \$3.100, sont actuellement sous examen afin de vérifier leur conformité avec les règlements du parti, a révélé M. Renaud.

Ces règlements du Parti québécois visent à empêcher la création d'une caisse électorale “secrète” et à assurer “le financement démocratique du parti”.

selon les termes mêmes des statuts péquistes.

M. Renaud a expliqué que le parti avait reçu en campagne électorale 18.055 dons d'un total de \$396.508, soit une moyenne de \$21.96 par donateur.

Le reste du financement électoral du parti a été assuré de la façon suivante:

— vente de 47.103 cartes de membres à \$3 chacune;

— réserve électorale de \$200.000 assurée à même les financements des années précédentes;

— contribution de \$50.000 des 110 comtés du Québec à la caisse commune du parti;

— remboursement des dépenses électorales par le président général des élections, dans les comtés où ce remboursement est permis, c'est-à-dire dans plus de 100 des 110 comtés.

On a par ailleurs indiqué que le PQ comptait désormais 155.000 membres, soit 25.000 de plus que le 15 novembre dernier.

Woolworth

141, Racine est, Chicoutimi

c'est la magie de Noël!

Du 20 au 24 décembre Jusqu'à écoulement de la marchandise



Séchoir Super Shot Modèle de professionnels

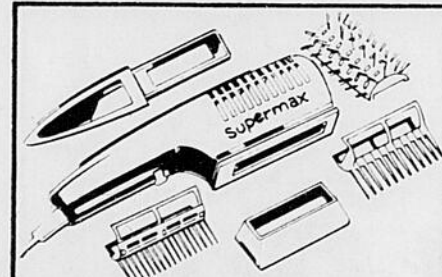
Faites-vous la plus jolie coiffure pour Noël! Séchoir à poignée genre pistolet à 4 allures de chauffe. Corps incassable. Moteur produisant un jet d'air puissant. Embout inclus. Garantie 1 an.

\$26⁹⁵ chacun

Cafetière-filtre Robeson

Le premier plaisir du matin! Cette cafetière fait de 2 à 10 tasses de délicieux café en très peu de temps. Système exclusif de filtre triple. Voyant, bloc chauffant et filtres en papier.

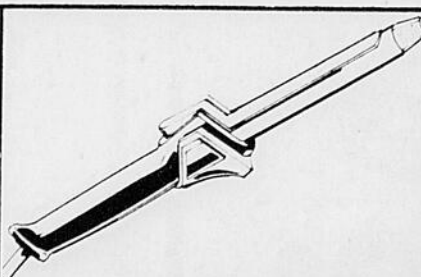
\$39⁹⁹ chacune



SECHOIR-COIFFEUR

Séchoir “Super Max” de Gillette à puissance de chauffe de 500 watts. 5 accessoires. 2 vitesses pour sécher les cheveux.

\$21⁹⁹ chacun



FER A FRISER VENUS

Interrupteur à vapeur et levier dégage-boucles. Bout ne chauffant pas offrant ainsi une sécurité accrue. Cordon 6 pieds.

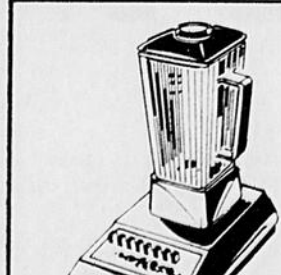
\$11⁹⁹ chacun



LUXUEUX GRILLE-PAIN

2 FENTES. Grille-pain automatique Brentwood. Fentes très larges. Grillage égal du pain grâce au thermostat.

\$17⁴⁸ chacun



MELANGEUR 12 VITESSES

Modèle automatique, transistorisé, à 12 vitesses de Robeson. Interrupteur à pulsation. Motif de panier de fruits.

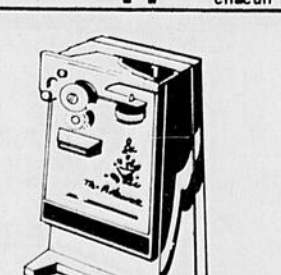
\$27⁹⁹ chacun



FAITOUT

Faitout Brentwood ayant un très beau fini noyer veiné. Idéal pour bouillies et rôtis.

\$22⁹⁸ chacun



OUVRE-BOITE ROBESON

Modèle automatique et compact. Un aimant retient le couvercle. Motif de panier de fruits sur fond blanc.

\$13⁹⁹ chacun

CALCULATRICES ELECTRONIQUES

Texas Instruments



Un choix de plus de 12 modèles portatifs ou de bureau

\$10⁹⁵
à partir de:

La Librairie Régionale, Inc.
RUE RACINE,
PLACE DU SAGUENAY
CHICOUTIMI

Dites: "Portez à mon compte"



WOOLWORTH

141, Racine est, Chicoutimi

Ces cartes sont acceptées dans tous les magasins Woolworth

Dans les hôpitaux

Maurice Cardinal nie les mises à pied

MONTREAL (PC) — Un porte-parole de l'Association des hôpitaux de la province de Québec (AHQP) a nié les déclarations syndi-

cales voulant qu'une série de mises à pied, touchant, une dizaine de milliers de salariés soient effectuées en raison des contraintes

budgetaires dans le secteur de la santé.

Le nouveau président de l'AHQP, M. Maurice Cardinal, a fait savoir que, selon une enquête toute récente auprès de 193 hôpitaux répondants sur les 203 sondés et comptant à leur service près de 94.000 salariés, "914 postes à temps complet" ont été fermés entre janvier et septembre 1976 pour des raisons budgétaires.

Le même porte-parole a affirmé que 751 de ces postes ont été fermés à la suite du départ volontaire de leur titulaire.

D'autre part, il signale que 59 salariés ayant deux ans de service et plus ont fait l'objet d'un transfert avec plein salaire au service provincial de placement, une sorte de banque d'emplois mise sur pied à la faveur de la signature, il y a quelques mois, de la convention collective de travail dans le secteur des affaires sociales.

Par ailleurs, M. Cardinal affirme que 114 salariés comptant moins de deux ans d'ancienneté ont fait l'objet d'une mise à pied effective et plusieurs d'entre eux bénéficient même d'une "priorité d'emploi à l'intérieur du réseau".

Pour sa part, la Fédération des affaires sociales, affiliée à la CSN, affirmait, le 26 novembre dernier, qu'une "brève en" avait révélé que près "de 1,356 postes, à partir d'un échantillon de 70 établissements, ont été abolis dans les derniers mois".

"Une rapide projection au niveau des 500 établissements de la province nous permet de penser que près de 9.685 postes pourraient être abolis, si la tendance constatée dans le sondage se reflète intégralement au niveau des autres hôpitaux du Québec."

Urgence

Réagissant aux propos tenus par le ministre des Affaires sociales, le Dr Denis Lazure, qui déclarait que, si les hôpitaux refusent un seul cas à l'urgence, des procédures judiciaires seront entreprises contre les administrateurs hospitaliers en vertu de la loi sur les établissements de santé. M. Cardinal estime que ces paroles ont été interprétées comme étant un peu excessives et ont causé une vive surprise chez les administrateurs.

de l'AHQP et directeur du Centre hospitalier Maison-Neuve-Rosemont, M. Jean Boisvert, il a expliqué que, "même si l'on dit que l'urgence est fermée dans un hôpital, ça ne veut pas dire vraiment fermée".

Des rencontres ont eu lieu entre les ambulanciers privés de la région de Montréal et le sous-ministre, M. Jacques Brunet, concernant le problème des urgences afin de leur faire savoir le fonctionnement d'un nouveau service visant à décongestionner les urgences des hôpitaux dans la métropole.



M. Maurice Cardinal

La taxe olympique coûtera \$0.20 du \$100 d'évaluation

MONTREAL (PC) — L'obligation pour la ville de Montréal d'assumer sa quote-part de \$214 millions du déficit olympique signifie que, l'an prochain, le contribuable montréalais devra subir une augmentation moyenne de taxe de 20 cents par \$100 d'évaluation.

Le projet de loi déposé à l'Assemblée nationale prévoit l'adoption par la Commission municipale du Québec d'un règlement décrétant que cette taxe sera imposée et prélevée selon un taux différencié quant à chaque catégorie d'immeubles déterminés et définis par ce règlement.

Ces taux iront s'accroissant. Les petits propriétaires seront de la catégorie de ceux qui paieront le moins pour ce déficit olympique, a-t-on appris hier de source bien informée, à l'hôtel de ville.

La loi prévoit également que cette taxe doit, pour toute la période de sa perception, soit au cours des 20 prochaines années, figurer distinctement au compte de taxes sous la rubrique Taxe spéciale olympique.

Emprunt

L'emprunt de \$214 mil-

lions que la Commission municipale contracte au nom de la ville de Montréal est presque complété.

Il viendra à échéance dans cinq ans et, au cours des deux premières années, il n'y aura aucun remboursement de capital, seulement des intérêts qui pourraient atteindre \$20 millions par année. En

A St-Fabien


Quatre familles ont réintégré leur maison

SAINT-FABIEN (PC) — Quatre des 12 familles qui ont été chassées de leur domicile, jeudi, à la suite de l'affaissement de terrain à Saint-Fabien, dans le comté de Rimouski, ont pu réintégrer leur logis samedi.

Quatre autres familles pourront en faire autant au cours des prochains jours, une fois que les techniciens du ministère des Richesses naturelles auront branché des systèmes d'alarme pour prévenir tout nouveau mouvement du sol, a fait savoir le maire de Saint-Fabien, M. Emmanuel Roy,

1981, il faudra alors refinancer le capital en faisant appel à nouveau aux investisseurs.

Ni le maire Jean Drapeau, ni le président du comité exécutif, M. Gérard Niding, n'ont voulu faire part de leurs réactions, samedi, mais la réaction du maire est venue, hier. (Voir en page A 1).



Woolworth

141, RUE RACINE — CHICOUTIMI
DU 20 AU 24 DECEMBRE
Jusqu'à écoulement de la marchandise.

Hâtez-vous...

Noël est à la porte!

<p>Vestes de ski pour fillettes</p> <p>100% nylon, doublure 100% polyester. Col similifourrure, couleurs: marine ou rouge. Grs: 8 à 14 ans.</p> <p style="text-align: right;">\$11</p>	<p>Enveloppes pour bébés</p> <p>Polyester et coton, doublure 100% nylon. Lavables à la machine. Couleurs assorties. Une grandeur seulement.</p> <p style="text-align: right;">\$12</p>	<p>Manteaux courts pour fillettes</p> <p>Avec capuchon, bordure en similifourrure. Doublure en acetate. Couleurs variées. Grs: 4 à 6X.</p> <p style="text-align: right;">\$20</p>	<p>Robes longues et robes pantalons</p> <p>Pour juniors, modèles et couleurs variés. Grs: 7 à 15.</p> <p style="text-align: right;">\$18 à \$28</p>
<p>Robes longues</p> <p>Pour dames. Pratiques pour le temps des Fêtes. Modèles et couleurs variés. Grs: 10 à 18.</p> <p style="text-align: right;">\$14 à \$30</p>	<p>Robes longues pour dames</p> <p>Modèles et couleurs variés. Grs: 38 à 44.</p> <p style="text-align: right;">\$16 à \$30</p>	<p>Manteaux de suède</p> <p>Pour dames. Avec collet de lapin. Grs: 10 à 14.</p> <p style="text-align: right;">\$75</p>	<p>Manteaux courts pour dames</p> <p>Modèles et couleurs variés. Différentes grandeurs.</p> <p style="text-align: right;">\$24 à \$32</p>
<p>Vestes courtes pour hommes</p> <p>En polyuréthane. Grs: P.M.G.</p> <p style="text-align: right;">\$26</p>	<p>Ensembles de ski deux pièces</p> <p>Fabriqués au Canada. Grs: 36 à 40.</p> <p style="text-align: right;">\$55</p>	<p>Vestes de ski pour hommes</p> <p>100% nylon, doublées de duvet. Choix de 5 couleurs. Grs: 36 à 46.</p> <p style="text-align: right;">\$40</p>	<p>Vestes de ski doublées</p> <p>De duvet de canard. Choix de 3 couleurs. Grs: M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$26</p>
<p>Vestes de nylon doublées</p> <p>De peluche. Choix de 4 couleurs. Grs: M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$15</p>	<p>Manteaux 3/4 pour hommes</p> <p>En suède, doublure de borque. Couleur: brun brique. Grs: 40 à 46.</p> <p style="text-align: right;">\$39</p>	<p>Parkas pour hommes</p> <p>Chauds et pratiques pour les temps rigoureux de l'hiver. Grs: 38 à 46.</p> <p style="text-align: right;">\$39 et \$26</p>	
<p>Vestes courtes pour hommes</p> <p>Avec un collet de peluche. Grs: 38 à 44.</p> <p style="text-align: right;">\$29</p>	<p>Parkas de travail</p> <p>Style Hydro. Pour hommes. Grs: 38 à 46.</p> <p style="text-align: right;">\$43</p>	<p>Parkas pour hommes</p> <p>Chauds et pratiques. Doublés de duvet. Fabriqués au Canada. Grs: 38 à 46.</p> <p style="text-align: right;">\$60</p>	<p>Parkas militaires</p> <p>Doublés de duvet. Pour hommes. Avec capuchon. Grs: P.M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$103</p>
<p>Canadiennes doublées</p> <p>De duvet, pour hommes. Avec capuchon détachable. Grs: M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$79</p>	<p>Vestes de ski pour hommes</p> <p>100% nylon, avec ceinture. Grs: P.M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$16</p>	<p>Vestes de suède</p> <p>Sans manches, pratiques pour le travail. Grs: P.M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$13</p>	<p>Ensembles de survêtements</p> <p>Thermaux, 100% nylon. Pour hommes. Grs: P.M.G. XG.</p> <p style="text-align: right;">\$20</p>

Woolworth

SPECIAUX EN VIGUEUR JUSQU'AU 24 DEC.

Bûches de Noël

279 399 499

Pâtés à la viande


159^{ch.}

8 POUCES

Vol-au-vent

6 / .89

En spécial cette semaine au comptoir des pâtisseries



FÊTEZ AVEC UN GATEAU WOOLWORTH COMPOSEZ

141, RACINE EST
549-8105

Satisfaction garantie, échange ou argent remis!



WOOLWORTH,

141, RACINE EST, CHICOUTIMI

Ces cartes sont acceptées dans tous les magasins Woolworth

CKRS-TV

LUNDI, 20 DECEMBRE 1976	MARDI, 21 DECEMBRE 1976
9.06 Ouverture du poste: Je m'arrête	09.06 Ouverture du poste: Je m'arrête
9.10 Information première	09.10 Information première
9.15 Les aventures de Chaperonnette à pois	09.15 Les aventures de chaperonnette à pois
9.45 En mouvement	09.45 En mouvement
10.00 Du soleil à cinq cents	10.00 You-Hou
10.15 Au jardin de Pierrot	10.15 Minute Moutoute
10.30 Conseil express	10.30 Conseil express
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.30 Bagatelle	11.30 Bagatelle
11.45 Avis de décès et Comptoir-express	11.45 Avis de décès et Comptoir-express
12.00 Information-midi	12.00 Information-midi
12.30 Les Coqueluches	12.30 Les Coqueluches
13.31 Téléjournal	13.31 Téléjournal
13.36 Femmes d'aujourd'hui	13.36 Femmes d'aujourd'hui
14.31 Cinéma: "Coiffeur pour dames"	14.31 Cinéma: "Mission à Hong Kong"
16.00 Bobino	16.00 Bobino
16.30 Alexandre et le roi	16.30 Nic et Pic
17.00 Au cœur du temps	17.00 Nanny
18.00 Au fil de l'actualité	18.00 Madame et son fantôme
18.30 Les Pierrafeu	18.00 Au fil de l'actualité
19.00 Harold Lloyd	18.20 Cinéma pour rire: "Jitterbugs"
19.30 Vieilles et vivres	20.00 Grand-papa
20.00 Y a pas de problème	20.30 Papa à raison
20.30 Avec le temps	21.00 Rue des Pignons
21.00 La petite semaine	21.31 Le 60
21.30 Marcus Welby	22.30 Téléjournal national, international et provincial
22.30 Téléjournal national, international et provincial	22.55 Nouvelles du sport et météo
22.55 Nouvelles du sport et météo	23.05 Cinéma: "Deux copines, un séducteur"
23.05 Cinéma: "Les matins clairs"	Fermeture du poste: Je m'arrête

CJPM-TV

LUNDI, LE 20 DECEMBRE 1976	MARDI, LE 21 DECEMBRE 1976
9.30 Fanfan Dédé	9.30 Fanfan Dédé
10.00 A la Bonne heure	10.00 A la Bonne heure
11.15 A votre service	11.15 A votre service
11.45 A tous les échos	11.45 A tous les échos
12.15 Nouvelles du midi	12.15 Les nouvelles du midi
12.30 Les Tannants	12.30 Les Tannants
13.30 Cinéma: "Bruno, l'enfant du dimanche"	13.30 Cinéma: "Les dollars du Nebraska"
15.00 Pour vous mesdames	15.00 Pour vous mesdames
16.00 Dessins animés	16.00 Escadillon sous-marin
16.30 Patof voyage	16.30 Patof voyage
17.00 Pour tout l'monde	17.00 Pour tout l'monde
18.00 Souhaits des autorités	18.00 Studio six
18.30 Parle parle, jase jase	18.30 Parle parle, jase jase
19.30 Les Berger	19.30 Symphonies
20.00 Cabaret	20.00 Enrico Macias
20.30 Ciné choix: "Te pas dans la course papa"	21.00 Auto Patrouille
22.30 Les nouvelles TVA	21.30 Kojak
23.00 En fin de soirée: "Semiramis de l'Orient"	22.30 Les nouvelles TVA
	23.00 Dernière édition
	23.05 Météo
	23.10 En fin de soirée: "Un certain Julliana"

SUR LE CÂBLE
TECS-TV RADIO QUEBEC
CANAL 13 CANAL 8

LUNDI, LE 20 DECEMBRE 1976	MARDI, LE 21 DECEMBRE 1976
9.00 Chronique de France	9.30 Le petit prince orphelin - Le gentil vers à soie
9.30 Toutes dimensions	13.30 La maisonnée - L'influence de l'argent sur la relation du couple
10.00 Mon pays, mes amours	14.00 Ciné... plus - Major Dundee
10.30 Disco-club	16.30 Rythme - Folklore québécois
11.00 Tour du monde en 80 jours	18.30 A la mesure de la terre - Insémination artificielle des bovins laitiers
12.00 Contact	19.00 Télé-ressource
17.30 Contact	20.00 Faire et défaire - Ressources de la planète
18.00 Chronique de France	20.30 Livraison spéciale - Les Anglais sont arrivés
18.30 Toutes dimensions	
19.00 Mon pays, mes amours	
19.30 Disco-club	
20.00 Tour du monde en 80 jours	

CJBR-TV
CANAL 3

LUNDI, LE 20 DECEMBRE 1976	MARDI, LE 21 DECEMBRE 1976
9.15 Les aventures de Chaperonnette à pois	9.45 En mouvement
9.45 En mouvement	10.00 You hou
10.00 Du soleil à cinq cents	10.15 Minute moutoute
10.15 Au jardin de Pierrot	10.45 Tricoté beau
10.30 Conseil-express	11.00 Les trouvailles de Clémence
11.00 Les trouvailles de Clémence	11.30 Vars l'an 2,000
11.30 Rinaldo, Rinaldini	12.00 Miel-mélo
12.00 Miel-mélo	12.30 Les Coqueluches
12.30 Les Coqueluches	13.30 Téléjournal
13.30 Téléjournal	13.35 Femmes d'aujourd'hui
13.35 Femmes d'aujourd'hui	14.30 Cinéma: Mission à Hong Kong
14.30 Cinéma: Coiffeur pour dames	16.00 Bobino
16.00 Bobino	16.30 Nic et Pic
16.30 Alexandre et le roi	17.00 Nanny
17.00 Robinson Suisse	17.30 L'heure de pointe
17.30 L'heure de pointe	18.00 Ce soir
18.00 Ce soir	18.30 Information régionale, locale et sportive
18.30 Information régionale, locale et sportive	18.45 Mic Mac 2-5-4
18.45 J-B, reçoit	19.00 Walt Disney
19.00 La petite semaine	20.00 Grand-papa
19.30 Les Bergers	20.30 Symphonies
20.00 Y a pas de problème	21.00 Rue des pignons
20.30 Avec le temps	21.30 Le 60
21.00 Télé-sélection: Angoisse: La bal des monstres	22.30 Téléjournal
22.30 Téléjournal	00.00 Cinéma: L'acte du cœur
23.00 Aux frontières du possible	
00.00 Cinéma: Les matins clairs	

WEZF-TV
CANAL 7

LUNDI, LE 20 DECEMBRE 1976	MARDI, LE 21 DECEMBRE 1976
9.00 Good Day	9.00 Good Day
10.00 P.T.L. Club	10.00 P.T.L. Club
12.00 The Don Ho Show	12.00 The Don Ho Show
12.30 All my Children	12.30 All my Children
13.00 Ryan's Hope	13.00 Ryan's Hope
13.30 Family Feud	13.30 Family Feud
14.00 \$20,000 Pyramid	14.00 \$20,000 Pyramid
14.30 One Life to Live	14.30 One Life to Live
15.15 General Hospital	15.15 General Hospital
16.00 Edge of Night	16.00 Edge of Night
16.30 The Flintstones	16.30 The Flintstones
17.00 Mickey Mouse Club	17.00 Mickey Mouse Club
17.30 Big Valley	17.30 The Big Valley
18.30 Green Acres	18.30 Green Acres
19.00 Star Trek	19.00 Star Trek
20.00 ABC Movie Special "Victory at Entebbe"	20.00 Year Without a Santa Claus
23.00 Mary Hartman, Mary Hartman	21.00 John Denver Special
23.30 Monday Night Special	22.00 Barbara Walters Special
	23.00 Mary Hartman, Mary Hartman
	23.30 Tuesday Movie of the Week

MERCREDI, 22 DECEMBRE, 20h30. REPRISE JEUDI, 15h00. LAISSEZ-PASSER. "Pour le Yémen". Situé sur les rives de la Mer rouge, le Yémen est un Etat généralement interdit aux étrangers. Un journaliste, s'y est quand même rendu et nous ramène un reportage exceptionnel de ce pays millénaire.

SAMEDI, 25 DECEMBRE 19h30. REPRISE DIMANCHE, 14h00. MES CHANSONS. Cette semaine Alain Bergeron qui évoque pour nous l'époque des boîtes à chanson. Il interprète "Rue Saint-Denis", "Monsieur Grand", "Les mots magiques" etc.

392 RACINE EST CHICOUTIMI P.Q. Pour tous renseignements concernant l'abonnement à TELESAQ, veuillez communiquer au numéro suivant: Tél.: 545-1112.

Disponibilité des services à Chicoutimi-Nord, boul. Stignace, Ville de Jonquière (secteur Arvida), Chicoutimi centre et Rivière-du-Moulin.

ARTS ET SPECTACLES



Des monstres pour tout le monde

On les croyait assoupiés dans les coffres des cinémathèques et la mémoire de leurs admirateurs; relégués dans un chapitre de l'histoire du cinéma... C'était mal les connaître. Les monstres de l'écran, particulièrement ceux de la préhistoire, n'ont jamais cessé d'être présents dans les projets des producteurs. Ils n'ont rien perdu de leur énergie, de leurs étonnantes dispositions, à croire, à se multiplier et à effrayer. Simplement, les caprices de la distribution les avaient (un peu) fait oublier. Cette saison, ils ont décidé de faire un retour en force et de tenir le haut du pavé sur nos boulevards.

Les voici dressés sur leurs membres postérieurs, le torse velu, ou couvert d'écaillures, le mufle agressif, l'oeil allumé de troubles convoitises. Ils arrivent en

file indienne, sifflant, soufflant, rugissant ou crachant le feu. Sautillant avec des grâces de plantigrade. Grimant, griffant, arrachant, écrasant, renversant tout sur leur passage. Le tonnerre les précède, la flamme des incendies éclaire leur progression, le flot des inondations efface leurs traces. C'est le grand chambardement des éléments naturels, le retour aux sources de la création où l'homme (par écran interposé) se voit soudain confronté avec l'inattendu, le mystère, la puissance titanique, la peur panique.

King Kong contre le "roi des monstres"

René Chateau, qui est en même temps écrivain, agent de publicité de Jean-Paul Belmondo et distributeur, avait il y a trois

ans, créé la légende de Bruce Lee et donné le grand départ à la vague des films karaté. Aujourd'hui, il croit au retour en force des monstres à l'écran, et va tout faire pour leur ouvrir la route des salles populaires.

A peine "Grizzly", le monstre de la forêt" achevait-il sa carrière sur les écrans parisiens qu'il rachetait le premier "King Kong" afin qu'il soit confronté pendant les fêtes de fin d'année avec la nouvelle version qu'en a réalisée John Guillemer (auquel l'on doit déjà "La tour infernale") dans le genre angoissant à grand spectacle, pour le producteur Dinos de Laurentis.

Conduisant, l'avant-garde des monstres, voici "Godzilla 1980". Godzilla est japonais, symbolise le dragon mythique bien qu'il ressemble plutôt à un dino-

saur crachant du feu. Ces aventures imaginées par Inoshiro Honda ont été pour le marché américain et international pourvus de scènes additionnelles. Dans son premier film Godzilla était effrayant, dangereux et meurtrier. Mais très rapidement, il est devenu un "bon monstre", le gardien du pays, le défenseur du peuple. On fait appel à lui pour repousser dans "Godzilla 1980", le robot d'acier surgi des profondeurs de la mer. Dans d'autres épisodes, il affrontera des créatures venues de l'espace ou des entrailles de la terre.

René Chateau compte mettre sur le marché au moins quatre autres aventures de Godzilla. Celui-ci a été baptisé "le roi des monstres". Dans un de ses films, il affronte même son rival américain "King

Kong". De ce combat, King Kong sort vainqueur dans la version américaine, mais Godzilla triomphe dans la version japonaise.

Bientôt un livre pour en savoir plus

Dans la galerie des monstres du 7ème art, on verra aussi "Konga", le gorille géant inventé en 1961 par l'anglais John Lemont.

Pour le début 1977, René Chateau annonce "Gorgo" le reptile fantastique d'Eugène Lourie. Et il prévoit à ses éditions (qui ont déjà consacré des ouvrages à Bruce Lee, à James Dean et à Rudolf Valentino) un "King Kong story" écrit avec la collaboration de Marielle de Lespès et du conseiller cinématographique de "Monsieur Cinéma", Jean-Claude Romer. Ce livre retracera la genèse du premier "King Kong" père de tous les monstres de l'écran.

Une large place sera accordée au mythe de "la belle et la bête" (cher à Jean Cocteau), à tous les descendants de King Kong et des grands singes de l'écran, aux versions réali-

sées en "bandes dessinées" y compris la fameuse parodie de "Mad Magazine" (Ping Pong). Le tout copieusement illustré de photos, de documents, de reproductions d'affiches aujourd'hui introuvables, et de gadgets.

Ce qu'il y a d'extraordinaire dans "King Kong" comme dans "Gorgo" et "Godzilla", et les films de monstres préhistoriques, dit René Chateau, c'est qu'ils renvoient par le truchement du divertissement, aux questions que l'on se pose sur l'origine de l'homme, il y a des millions d'années... Ce qu'il y a également de remarquable, c'est que les monstres sont devenus sympathiques: ils dérangent, mais souvent pour le bon motif.

Les films ne sont plus interdits aux enfants. Alors qu'il y a 20 ans, ils sortaient dans des salles spécialisées de dernier ordre, ils bénéficient aujourd'hui du soutien des grands circuits de distribution. Le distributeur de "Godzilla 1980" (AMLF) est celui des films d'Alain Delon, Louis de Funès et de Jean-Paul Belmondo.

R.Q.

FILMS A LA TELEVISION

Les cotes vont de (1), chef-d'oeuvre, à (7), minable. A, signifie pour adolescents et E, pour enfants.

CHICOUTIMI — CJPM

LUNDI: 13h30

BRUNO, L'ENFANT DU DIMANCHE (4) — Fr. 1968. Drame psychologique de L. Grosperier avec Roger Hanin, Christian Mesnier et Mary Marquet. — Un peintre divorcé est amené à réfléchir sur sa situation matrimoniale au cours d'un voyage avec son jeune fils. — Sujet traité avec fraîcheur et sobriété. Contraste de deux générations rendu avec finesse. Interprétation adéquate.

LUNDI: 20h30

LA BATAILLE DE SAN SEBASTIAN (4) — Fr. 1968. Film d'aventures de H. Verneuil avec Anthony Quinn, Charles Bronson et Anjanette Comer. — Un aventurier, qu'on prend pour un prêtre, sauve un village mexicain d'une attaque des Indiens. — Intrigue superficielle. Réalisation habile et mouvementée. A. Quinn excellent. — A.

CINEMA

ALMA
Alma
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Adolescentes devant le plaisir" - "Les joyeuses".

Canadien
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Le sauvagement" - "Abattez Django le premier".

CHICOUTIMI
Impérial
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Il conviendra de bien faire l'amour" - sem.: 19h30 - 13h00 - dim.: 15h50 - 18h30 - 21h30 - "Les adolescentes devant le plaisir" - sem.: 21h00 - 14h30 - dim.: 17h15 - 20h15.

Cartier
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Ne vous retournez pas" - sem.: 19h00 - 13h00 - dim.: 17h20 - 22h00 "Nashville" - sem.: 20h50 - 14h50 - dim.: 19h15.

Capitol
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Agonie d'une mère" - sem.: 19h30 - 13h00 - dim.: 16h20 - 19h20 "Des roses blanches pour ma soeur noire" - sem.: 21h05 - 14h55 - dim.: 17h55 21h10.

BAGOTVILLE
Saguenay
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Les voyeurs" - sem.: 19h30 - 13h00 - dim.: 15h40 - 17h55 20h50 - "Les orgies collectives" - sem.: 21h00 - 14h25 dim.: 16h50 - 19h05 - 22h00.

LUNDI: 23h10

SEMIRAMIS, DEESSE DE L'ORIENT (5) — It. 1963. Film d'aventures de P. Zeglio avec Yvonne Furneaux, John Ericson et Renzo Ricci. — Les aventures amoureuses de Semiramis, favorite de l'empereur d'Assyrie. — Spectaculaire et mouvementé. Mise en scène convenable. Yvonne Furneaux à l'aise dans le rôle-titre.

JONQUIERE — CKRS

LUNDI: 14h30

COIFFEUR POUR DAMES (6) — Fr. 1952. Comédie de J. Boyer avec Fernandel, Blanchette Brunoy et Renée Devilliers. — Un tondeur de moutons devient coiffeur pour dames aux Champs-Élysées. — Très mcyen. Mauvais goût. Piètre interprétation. (N et B).

LUNDI: MINUIT 05

LES MATINS CLAIRS (4) — All. 1968. Comédie dramatique de K. Hoffman avec Archibald Eise, Gerlinde Locker et Peter Arens. — Une page de la vie quotidienne d'un bambin au sein de sa famille. — Mouvement alerte. Caractéristiques des divers personnages mises en lumière d'une façon vivante et vraisemblable. Interprétation sympathique. — E.

CINEMAS PLACE DU ROYAUME
Cinéma 1
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "King Kong" - sem. et dim.: 13h30 16h00 - 18h30 - 21h00.

JONQUIERE
Bellevue
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Des roses blanches pour ma soeur noire" - "Agonie d'une mère".

Cinéma 2
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "Poupée à la Rolls-Royce" - sem. et dim.: 14h30 - 16h00 - 19h30 "Prostitution" - sem. et dim.: 14h00 - 17h40 - 21h10.

Cinéma 3
Jusqu'au 23 décembre inclusivement: "La nuit des maléfices" - sem. et dim.: 13h00 - 16h25 - 19h50 - "Le tombeau du vampire" - sem. et dim.: 14h40 - 18h10 21h30.

AVEC PLACE DU ROYAUME
GAGNEZ
UN VOYAGE POUR
2 PERSONNES

Règlements du concours

- Un coupon de participation sera remis avec \$10.00 d'achats à Place du Royaume. Les billets sont disponibles au kiosque de Loto-Québec, à la Caisse Populaire et à la Fiducie du Québec.
- Le tirage se fera dans le mail de Place du Royaume vendredi, le 24 décembre, à 4 heures, parmi les billets accumulés.
- Le prix sera attribué à la personne gagnante qu'elle soit présente ou non, dans le mail lors du tirage du 24 décembre et le gagnant se conformera aux conditions de l'attribution du prix.
- 10 prix de présence seront attribués lors du tirage.

GAGNEZ "Les Pays au Soleil"
Plus de nombreux prix de présence
Tirage le 24 décembre 76
à 4 h. p.m.
DANS LE MAIL DE

Place du Royaume

VOYAGE A RIO (Bresil) POUR 2 PERSONNES

Plus \$300.00 en argent du journal LE QUOTIDIEN

1 BILLET AVEC CHAQUE \$10.00 D'ACHAT.

Différents aspects de Caouette

Réal Caouette relève des chroniques, de l'histoire et de la légende.

Les chroniques, qui s'attachent surtout à la description des faits pris en eux-mêmes, au lieu d'en marquer l'enchaînement, retiendront la brusque



JEAN-MARC POLIQUIN

(Tous droits réservés, Le Quotidien et Edimédia)

émergence sur la scène fédérale d'un parti nationaliste de droits épris de réformes monétaires.

Le Crédit social était le rameau d'un mouvement politico-religieux qui faisait une grande consommation d'eau bénite, de rosaires et de pèlerinages. Il était rive au statu quo social. Il arborait des innovations comme la libéralisation du Code pénal en matière d'avortement et d'homosexualité. Issu d'un courant populiste qui charriait des lambeaux de traditions canadiennes-françaises, il s'orientait d'instinct vers l'affirmation des valeurs de notre langue. Rassemblant les laissés pour compte de notre système éco-

nomique, il constituait une sorte de poujadisme québécois, dont le programme insistait lourdement sur la nécessité de mettre la Banque du Canada au service des besoins financiers de la population. Cette réforme ne s'est pas réalisée parce qu'elle n'a pas su s'attacher de grands techniciens de l'appareil monétaire et aussi parce qu'elle a été combattue sauvagement, caricaturée à plaisir, par des adversaires politiques de tout poil; et pourtant son intuition fondamentale était juste, si l'on en juge par les droits de tirage spéciaux dont le Fonds monétaire international veut maintenant répandre l'usage.

L'HISTOIRE

L'histoire, qui prend les choses de plus haut, dégagera l'influence de Réal Caouette sur les grands moments de notre vie nationale au cours des années 60 et 70.

Les disciples de Clio raconteront comment le Crédit social a précipité la chute des conservateurs en février 1963, ouvrant ainsi la porte à Lester B. Pearson et son équipe libérale, dont Pierre Elliott Trudeau devait prendre le relais cinq ans plus tard.

De même, les historiens de la politique fédérale pourront montrer que Réal Caouette a concouru au relèvement du gouvernement Pearson, en février 68, alors qu'un bill de l'impôt sur le revenu des particuliers venait d'être défilé. Caouette a accepté lui aussi de changer son vote, à une semaine d'intervalle; c'était dans l'intérêt du Crédit social, du Parti libéral, et de l'ensemble du Canada.

En 1972, les libéraux ont failli perdre les élections: ils sont revenus aux Communes dans une position minoritaire. Seule la bonne tenue du Crédit social, dans les bureaux de scrutin du Québec, avait empêché les conservateurs d'y faire une percée qui aurait permis d'installer Robert Stanfield à 24 Sussex, pour une longue période.

En 1974, Réal Caouette a été incapable de faire élire 12 députés aux Communes. Normalement, au niveau parlementaire, il n'aurait pas dû garder le titre et les prérogatives du chef de parti; mais les libéraux négocièrent un accord avec les conservateurs et les néo-démocrates pour laisser à Caouette son statut antérieur, à titre strictement personnel. La conclusion de pareille entente montrait bien que les libéraux tenaient Caouette pour un allié tactique et que le reste des Communes avait appris à respecter la personnalité du tribun de l'Abitibi.

LA LEGENDE

Mais l'oeuvre des chroniqueurs et des historiens a peu de chances d'avoir autant d'éclat que la légende déjà attachée au nom de l'homme que la mort vient d'arracher à l'affection populaire. Réal Caouette a été jusqu'ici le seul politicien du Canada qui ait manié en virtuose le plus difficile et le plus moderne des médias: la télévision. C'est par ce moyen que son éloquence enflammée se répandait dans nos salons et que des centaines de milliers de Québécois en sont venus à souscrire au jugement de W.A.C. Bennett: "Réal Caouette a été le plus grand Canadien français

depuis sir Wilfrid Laurier." — Je noterai seulement que cette appréciation a été formulée avant l'ascension vers la lumière de Trudeau et de Lévesque.



Réal Caouette.

"Je conserverai toute ma force et mon énergie à la cause des détenus"

— Vladimir Boukovski

ZURICH (AP) — Vladimir Boukovski, libéré la veille en échange de la libération de M. Luis Corvalan, secrétaire général du PC chilien, a déclaré, dimanche, au cours d'une conférence de presse, que les conditions dans la prison où il était incarcéré s'étaient "considérablement aggravées" après la signature de l'accord de Helsinki, l'année dernière.

Il a accusé Moscou de vouloir se servir de cette déclaration comme d'un instrument pour obtenir un désarmement unilatéral et faire obstacle à la lutte en faveur des droits de l'homme en Russie.

Boukovski, qui, après quatre ans de prison, semblait pâle et hagard, a déclaré qu'il consacrerait "toute sa force et son énergie" à la cause des détenus politiques en Union soviétique et dans le monde entier.

Le contestataire, dont c'était la première rencontre avec la presse occidentale depuis son arrivée à Zurich, a déclaré que les détenus politiques soviétiques étaient soumis au lavage de cerveau et à un régime alimentaire réduit afin de les amener à "changer d'attitude".

Vétéran du mouvement soviétique en faveur des droits de l'homme, Boukovski, qui, d'après un bulletin de santé publié en Suisse, ne pèse pas un poids normal, a passé 10 des 15 dernières années en prison ou dans des "cliniques psychiatriques". Ce qui représente, d'après lui, une méthode favorite des autorités soviétiques pour essayer de mater les contestataires.

Il a déclaré que, depuis 1974, il avait été soumis à une alimentation de "régime sévère" à trois reprises, pour des périodes de six mois. Les rations étaient très sensiblement réduites,

avec un plat chaud un jour sur deux seulement, et 450 grammes de pain.

D'après Boukovski, une instruction de la police secrète soviétique "numéro 0225", datée de 1975, fixe les rations alimentaires en fonction de la gravité des faits reprochés.

Des rations de "régime sévère", a-t-il dit, étaient généralement appliquées pendant six mois, mais "dans certains cas jusqu'à un an, dans des cellules d'isolement".

Simultanément, les prisonniers ainsi sous-alimentés devaient effectuer des travaux de force "que même quelqu'un de bien portant et bien nourri aurait trouvés durs".

Une fois transféré dans une "cellule de punition" à la prison Vladimir, à 200 km à l'est de Moscou, il a été à plusieurs reprises soumis au "régime sévère".

A propos des Accords d'Helsinki, Boukovski a déclaré que l'URSS en a espéré "un désarmement unilatéral de la part de l'Occident", tout en empêchant les milieux occidentaux militant pour les droits de l'homme de "s'immiscer dans les affaires intérieures" de l'Union soviétique.

D'après le dissident soviétique, les conditions de vie à la prison de Vladimir "se sont considérablement aggravées dès après la signature de l'Accord d'Helsinki".

C'est ainsi que de nouvelles lectures ont été interdites aux détenus, y compris celle des publications des partis communistes occidentaux, et d'une revue officielle de l'ONU.

Mais déjà avant la signature d'Helsinki, a-t-il ajouté, les traitements et les lectures autorisées "avaient tous pour but de faire changer les attitudes" des détenus.

"L'Union soviétique voit encore l'ouest comme un

ennemi avec lequel elle est en état de guerre", a-t-il dit aussi.

Pour sa conférence de presse, Boukovski portait un costume noir trop grand pour sa taille. Il avait une chemise sans cravate. Il a été applaudi par une partie de la centaine de journalistes qu'il rencontrait.

Il souriait rarement et répondait en russe à la plupart des questions. Dans une déclaration liminaire, il a dit que sa libération signifiait que pour la première fois, l'Union soviétique admettait qu'il y a chez elle des prisonniers politiques et que l'échange constitue un précédent.

Il s'est prononcé pour une campagne visant la libération de "tous les prisonniers politiques, connus et inconnus".

Comme l'Associated Press lui demandait s'il avait un message à faire parvenir à M. Leonid Brejnev, qui fête dimanche son 70e anniversaire, il a esquissé un sourire pour répondre: "Echangez Brejnev contre Pinochet".

D'après un bulletin médical signé par un médecin bernois, Vladimir Boukovski est sous-alimenté et souffre d'un rythme cardiaque accéléré, mais, sinon, "il est dans une bonne santé surprenante".

Pour Boukovski, son échange avec Luis Corvalan n'est pas "un marché d'êtres humains, mais une opération juste, et j'en suis très heureux".

Il est resté les mains liées jusqu'à son installation dans l'avion spécial. Là, un chef adjoint du K.G.B., "un M. Baranov", l'a informé que contrairement à Soljénitsyne, il n'est "pas privé de la citoyenneté soviétique" mais a obtenu un passeport valable de cinq ans comme en ont les Soviétiques qui voyagent normalement à l'étranger.

"Probablement, je dois me considérer comme un prisonnier politique en permission", a-t-il commenté avec un sourire. A propos d'un retour en URSS, il a dit: "J'espère que je pourrai rentrer un jour."

En exil, a annoncé Boukovski, "je consacrerai toute ma force et mon énergie à aider les prisonniers politiques encore derrière les barreaux".

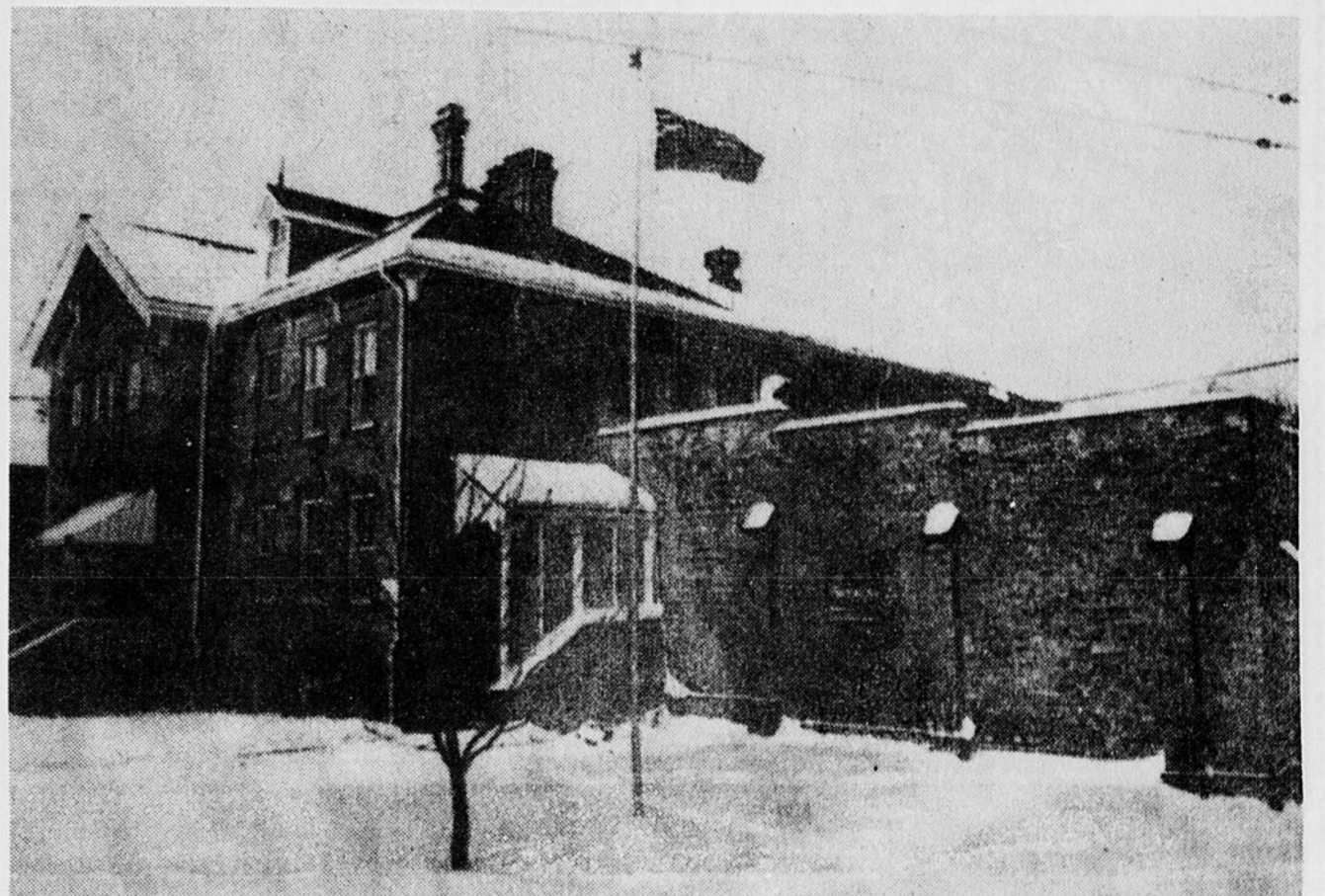
Il a la ferme intention de se rendre en Angleterre "pour un court temps" en réponse à l'invitation de l'acteur David Markham qui avait tenté, autrefois, d'obtenir la libération du dissident en cherchant à l'adopter comme fils. Boukovski se rendra aussi aux Etats-Unis pour "remercier tous ceux qui m'ont aidé".

Un journaliste a demandé à Boukovski s'il se considère communiste ou socialiste ou s'il souhaite rejoindre le camp d'Alexandre Soljénitsyne.

"Je n'ai jamais été communiste ou socialiste de conviction", a-t-il répondu en ajoutant: "Mais je pense que c'est la question la moins pertinente actuellement. Plus important est le combat pour les droits de l'homme".

Après une heure de conférence, un médecin suisse a pris la parole pour demander aux journalistes d'arrêter de poser des questions. Boukovski, a-t-il dit, a besoin d'un "repos absolu" et ne doit plus accorder d'interviews.

L'exilé semblait cependant détendu à la fin de la conférence de presse. Devant les photographes, il a ouvert la veste de son costume qu'on lui a fourni à son arrivée à Zurich et il a montré avec fierté qu'il s'agissait d'un costume français puisqu'on pouvait voir sur la poche intérieure une tour Eiffel brodée.



TRAGEDIE — Le drapeau ne flottait pas en berne, hier, à la prison de Stratford, au lendemain de

l'incendie qui a causé la mort de cinq prisonniers.

Des prisonniers perdent la vie dans leur geôle

STRATFORD, Ontario (PC) — Cinq prisonniers ont perdu la vie dans un incendie à la prison provinciale, à Stratford, samedi. Le feu avait pris naissance dans la literie, qui se trouvait dans un corridor en face des cellules fermées à clé où étaient ces cinq prisonniers. Le coroner A.J. MacDonald a apporté cette précision, au cours d'une conférence de presse qu'il donnait dimanche.

La prison, dont une partie fut rénovée il y a quelques années, est située dans le centre-ville. C'est un immeuble presque centenaire.

Au fait, il a 90 ans. Il y a dans cette prison place pour 31 prisonniers. Il y en avait 26 au moment de l'incendie. On a pu en évacuer 21. Les cinq prisonniers qui ont perdu la vie étaient les seuls prison-

niers à l'endroit où l'incendie a éclaté. Ils n'ont pas été brûlés. Ils sont probablement morts asphyxiés par la fumée.

Quatre des victimes avaient moins de 20 ans. Les victimes sont Robert Conley, 19 ans, James Walter Bradley, 18 ans, Fred Bradford Cole, 18 ans, Allan Edward Aronson, 19 ans et Keith Roy Hess, 36 ans.

L'incendie a éclaté à 17h05 et quatre minutes plus tard les pompiers de Stratford étaient sur les lieux.

Le coroner MacDonald dit qu'avant l'arrivée des pompiers, des employés de la prison ont tenté d'éteindre le feu, mais ont été incapables d'atteindre les cinq prisonniers, cela à cause des fournitures de lit qui étaient la proie des flammes dans le corridor.

L'an prochain Le consommateur verra son taux d'assurance augmenter

TORONTO (PC) — 24 pour cent pour la couverture commerciale — était terminée. Il prévoit pour l'année prochaine une stabilité du marché et des résultats qui devraient se situer, dans le secteur de l'assurance, à des niveaux plus satisfaisants que ceux des dernières années.

Selon M. Alan Horsford, président de la Royal Insurance Co. of Canada, cette augmentation reflétera la hausse prévue de l'inflation.

M. Horsford, qui deviendra président du Bureau d'assurance du Canada le 1er janvier, a déclaré que la hausse des taux d'assurance de l'an dernier — 16 pour cent pour l'assurance automobile et individuelle et



Service de transfusion sanguine



ECRIVAIN DISSIDENT — L'écrivain soviétique dissident Vladimir Boukovski, essaie de s'échapper de citoyens enthousiastes lors de sa première

sortie après sa libération d'une prison soviétique et son arrivée en Suisse. Il rencontrait la presse, hier, à l'hôtel de ville.

CINÉMAS PLACE DU ROYAUME
BOULEVARD TALBOT - CHICOUTIMI tel. 545-4260

POUR TOUS
"King Kong"
Dino De Laurentis présente un film de John Guillermin
DUREE 2h15
1h30 - 4h00 - 6h30 - 9h00 **CINEMA 1**

Un film où les femmes nous livrent un portrait terrifiant de l'Homme!
PROSTITUTION
après l'EXHIBITION JEAN-FRANÇOIS DAVY présente
18 ANS Adultes

PROSTITUTION
CINEMA 2

Du Tombeau de la TERREUR!
2 films HORRIFIQUES
18 ANS ADULTES

LE TOMBEAU du VAMPIRE **la NUIT des MALEFICES**
Maléfices: 1h00 - 4h25 - 7h50
Vampires: 2h45 - 6h10 - 9h35 **CINEMA 3**

Steinberg: du bon jambon bonnes gens!



FESSE DE JAMBON

ENTIÈREMENT CUITE.
PRÊT À MANGER.
UN BOUT OU L'AUTRE.
DEMI OU ENTIER
LA LB

\$ 1 19

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités par personne. Pas de vente aux marchands.

PORC HACHÉ
DÉCONGÉLÉ
LA LB

78¢

JEUNE DINDE SURGELÉE

CANADA CATÉGORIE "A"
20 LB ET PLUS
LA LB

68¢

VEAU HACHÉ
DÉCONGÉLÉ
LA LB

83¢

CANARDS SURGELÉS
4 A 5 LB
LA LB

98¢

Psst, psst!
Cette semaine,
on est ouvert
tous les soirs
jusqu'à 9 h.

*Dimanche
les magasins sont fermés.

TOURTIÈRE SURGELÉE
STEINBERG

16 OZ

88¢

Les prix indiqués dans ces pages sont valables, jusqu'à la fermeture des magasins mardi prochain 18 hres. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Pas de vente aux marchands. Si un article en réclame cette semaine venait à manquer en rayon, demandez un bon de garantie de prix au comptoir d'information.



Oui, Steinberg est de votre côté.

Plus d'un million de Québécoises économisent à Noël chez Steinberg.